

**PROCÈS VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**



**24 MAI 2016
14h15 à Marseille (Salle du Conseil)**

**PV approuvé par le conseil d'administration
En sa séance du 28 juin 2016**

Etaient présents :

Collège A

M. Yvon BERLAND

M. Jean-Philippe AGRESTI

Mme Angela BARTHES

Mme Corine CAUVET-LEGRAND

M. Stefan ENOCH

Mme Patricia GAITAN

M. Guy GIMENEZ

Mme Sabine LUCIANI

Collège B

M. Christophe DEMARQUE

M. Jérémie FOA

M. Yann GARCENOT

Mme Virginie MERCIER

Mme Guylaine MOLINA

Mme Nathalie TEISSIER

Collège « BIATSS »

Mme Chantal GUITTET-DURAND

M. Georges RELJIC

Mme Fathia TIR

Collège Usagers

M. Jean BOULHOL

M. Nicolas COUSIN

M. Alexandre PLESSY

Personnalités extérieures

M. Younis HERMES

Etaient représentés :

Mme Aurélie DAUMAS	A donné pouvoir à Mme MERCIER
M. Didier VANDAMME	A donné pouvoir à M. AGRESTI
Mme DE SAINTE MARIE	A donné pouvoir à M. DEMARQUE
M. Fabrice GAUDY	A donné pouvoir à Mme GUITTET-DURAND
Mme Sabine NAPIERALA	A donné pouvoir à M. GARCENOT
Mme Chérifa BOUADJADJ	A donné pouvoir à M. PLESSY
Mme Marianne FADDOUL	A donné pouvoir à M. COUSIN
Mme JOISSAINS MASINI	Représenté par Mme SICARD DESNUELLE
Mme Marie-Laure ROCCA-SERRA	A donné pouvoir à Mme MERCIER
Mme Michèle BOI	A donné pouvoir à Mme CAUVET LEGRAND
M. Hubert RIZZO	A donné pouvoir à M. AGRESTI
M. Johan BENCIVENGA	A donné pouvoir à M. ENOCH
Mme Elisabeth PORTIGLIATTI	A donné pouvoir à M. BERLAND
M. Pierre GRAND-DUFAY	A donné pouvoir à M. BERLAND

Etait absent sans représentation : 1

35 membres présents ou représentés

Etaient présents :

Membres de droit

Directrice Générale des Services	Mme Dominique ESCALIER
Agent comptable	Mme Isabelle LECLERCQ

Le Président ouvre la séance à 14h20.

I/ Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 27 avril 2016

Le procès-verbal du conseil d'administration du 27 avril 2016 est approuvé à l'unanimité sous réserve des modifications demandées par M. Demarque.

II/ Actualités

1- Initiative d'Excellence d'Aix-Marseille, A*MIDEX

Comme précédemment annoncé par mail, **Le Président** indique que l'initiative d'excellence A*MIDEX a été confirmée par le Premier Ministre le 29 avril 2016 selon la proposition du jury international qui avait en charge l'évaluation des huit IDEX nationales créées en 2012 (sur les huit IDEX sélectionnées, deux ont été exclues, trois ont vu leur période probatoire prolongée, et trois ont été confirmées).

Le Président rappelle que le label « initiative d'excellence » a été obtenu par AMU en 2012 après sélection par un jury international sur la base d'un projet visant à constituer une université de recherche de rayonnement mondial.

A*MIDEX rassemble sept partenaires autour d'AMU (CNRS, Inserm, IRD, CEA, AP-HM, IEP d'Aix-en-Provence et l'École Centrale de Marseille) et bénéficiait, pour les 4 années de la période probatoire, d'un financement à hauteur de près de 26 millions d'euros par an.

Le projet A*MIDEX avait notamment pour objectifs de développer sur le site d'Aix-Marseille une recherche d'excellence autour de 5 grandes thématiques (Energie; Environnement planète et univers; Santé et sciences de la vie; Sciences et Technologies; Sociétés, cultures et échanges) ainsi que de soutenir des programmes en matière de formation et de coopération internationale.

Les experts internationaux ont donc jugé que les objectifs qui avaient été assignés à A*MIDEX ont été atteints et qu'une dynamique forte a été impulsée pour créer une université de rang mondial.

A*MIDEX bénéficiera donc, sans limitation de durée, d'un financement annuel équivalent aux intérêts de la dotation initiale bloquée de 750 millions d'euros, soit actuellement 25,6 millions d'euros. L'évaluation des actions réalisées avec cette dotation sera faite par l'HCERES.

Le Président fait savoir que les universités de Strasbourg et Bordeaux, tout comme AMU, sont en lien avec le Commissariat Général à l'Investissement (CGI) pour définir le cadre législatif de cette reconnaissance.

Il informe que des comités de pilotage vont désormais se réunir afin de déterminer la stratégie à développer et les objectifs à atteindre.

Le Président souhaite améliorer les trois points qui ont obtenus la note de « B » à savoir :

- la politique internationale (insuffisamment déclinée),
- l'offre de formation (d'où la mise en œuvre du schéma directeur de la formation).

Il conclut en soulignant que la pérennisation de l'initiative d'excellence A*MIDEX était un enjeu majeur pour l'université et le site. Sa concrétisation marque le dynamisme scientifique et académique du territoire et témoigne de l'immense travail accompli durant les quatre années de période probatoire.

Madame Tir demande quel est le troisième point qui a obtenu un B.

Le Président répond qu'il s'agit d'un point relatif aux collaborations.

Monsieur Demarque fait remarquer qu'un projet de décret présenté en commission des finances de l'assemblée nationale prévoit de supprimer 150 millions d'euros de crédit sur la mission recherche de l'enseignement supérieur.

Il souhaite savoir si, suite à la visite de Monsieur Mandon, le Président a des précisions à apporter, et quels impacts cette réduction de budget pourrait avoir sur l'université.

Le Président répond que cinq prix Nobels se sont insurgés contre cette mesure. Il précise que Monsieur Mandon a indiqué que ces prélèvements interviendraient sur les fonds de roulement des organismes de recherche, comme cela a été fait l'an passé sur les fonds de roulement des universités.

S'agissant de l'impact sur l'université, puisque que les budgets primitifs sont maintenus, il n'y en aura pas.

Monsieur Reljic, dans un premier temps souhaite savoir comment vont être réutilisés les 8 millions d'euros des labex en 2019, puis dans un second temps si l'université a la maîtrise du capital à travers les intérêts.

Le Président, s'agissant de la première question, répond qu'il est prévu que les labex s'arrêtent en 2019. Il précise que ce sont des projets et non des structures.

Financer un projet (qui par définition a une date de début et de fin) « à vie » n'est pas envisageable. Il souhaite pouvoir financer de nouveaux projets émergents.

S'agissant de la seconde question, il indique que les intérêts sont figés compte-tenu du fait que le financement de 26 millions est pérenne. Il est probable qu'un texte de loi vienne cadrer ces mesures.

2- Visite Ministérielle

Le Président fait savoir que le 23 mai dernier il a accueilli Monsieur Thierry Mandon, secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, afin d'inaugurer le bâtiment Porte sur le site d'Aix-en-Provence.

S'en est suivie une visite de la zone de travaux pendant laquelle le secrétaire d'Etat a pu apprécier l'effort immobilier réalisé par Aix-Marseille Université.

Compte-tenu d'obligations au Ministère, Monsieur Mandon n'a pas pu se déplacer sur le site de Luminy.

3- Interdiction d'accès aux locaux de l'université

Le Président fait savoir qu'il a été contraint de prendre deux arrêtés d'interdiction d'accès aux locaux de l'université à l'encontre :

- d'un étudiant en 1^{ère} année de licence d'histoire (faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines) qui a été signalé, à plusieurs reprises, comme ayant effectué des prises de vue dans les toilettes féminines des locaux de l'université. En tout dernier lieu, cet étudiant a été surpris au moment où il captait des images de jeunes filles, dans leur intimité, dans les toilettes réservées aux femmes du site Canebière, dans les locaux de la faculté de droit.

L'université, qui a par ailleurs déposé plainte le 19 avril 2016, a engagé des poursuites disciplinaires contre cet étudiant.

La mesure d'interdiction pourra être prolongée jusqu'à ce que la section disciplinaire rende une décision et que cette dernière acquière un caractère définitif.

- d'un étudiant en 1^{ère} année de licence de Chimie (faculté des Sciences), qui a été signalé comme présumé avoir perpétré des actes d'attouchements à caractère sexuel par contrainte à l'encontre d'une étudiante le 3 mai dernier.

Une interdiction d'accès aux locaux d'AMU est prononcée à l'encontre de l'étudiant, pour une durée de 30 jours à compter de la notification du présent arrêté.

Cette interdiction ne s'applique pas pendant les périodes d'examens relatifs à la première année de licence de Chimie et au Certificat Informatique et Internet niveau 1.

Monsieur Garcenot fait remarquer qu'il existe un souci dans la communication de ce type d'informations. Il souhaite savoir si des mesures peuvent être mises en place pour accélérer la diffusion et ainsi faire appliquer les instructions.

Madame Nedjar répond que ces mesures d'interdiction d'accès aux locaux sont dans un premier temps envoyées à l'intéressé et ce n'est qu'à compter de la réception de la notification de cette que les interdictions deviennent exécutoires.

Dès l'accusé de réception reçu par l'université, l'arrêté est notifié à l'ensemble des composantes. A charge pour les responsables administratifs de le faire diffuser le plus largement possible à tout agent susceptible de devoir les faire appliquer.

4- Nomination de la chargée de mission « Evaluation du potentiel d'innovation dans les sites délocalisés »

Le président porte à la connaissance des membres du conseil la nomination de Madame Angela BARTHES à la fonction de chargée de mission « Evaluation du potentiel d'innovation dans les sites délocalisés ».

Elle exerce sa mission auprès du Vice-président à l'Innovation et la Valorisation.

5- Intervention de Monsieur Boulhol

Monsieur Boulhol, fait savoir que de nombreux étudiants, faute de visibilité sur l'offre liée aux transports (actuellement sur le site de la Direction du Développement Durable), demandent s'il est envisageable de créer un site transports.univ-amu.fr dans lequel seraient répertoriées toutes les possibilités de transports sur les différents campus et dans lequel serait inclus le covoiturage.

Le Président entend la demande d'une meilleure visibilité. Cette dernière va être étudiée afin d'apporter des améliorations.

Madame Lecuyer remercie Monsieur Boulhol de faire remonter ces informations. Elle fait savoir que la thématique « transports » est affichée sur le site de la Direction du Développement Durable, cette dernière étant à l'initiative du plan de déplacement Campus. L'idée d'un site dédié aux transports lui semble judicieuse.

S'agissant du covoiturage, elle émet une réserve car il existe un déjà un site de covoiturage au niveau de l'université.

Ce site apparaît sur la page d'accueil de l'université. Par ailleurs, une application smartphone « covoiturage » va être développée dans le cadre du schéma directeur du numérique.

Elle informe avoir invité le vice-président étudiant à participer au groupe de travail sur le covoiturage.

Monsieur Boulhol déplore que les élections au conseil de la faculté de Droit et Science Politique aient lieu le 2 juin car les étudiants ne seront plus à la faculté. Lors de différents COVE cette question avait été abordée, et il avait été convenu que les élections se dérouleraient dans les calendriers universitaires.

Monsieur Bonfils entend que le choix de la date n'est pas satisfaisant, mais cette dernière a été arrêtée en fonction de toute une série de contraintes. La solution aurait été que tous les étudiants démissionnent avant la date de fin de leur mandat. Mais ce n'est pas la décision retenue.

III/ Modifications de l'offre de formation (complément)

Monsieur Paul indique qu'il s'agit d'un complément à l'offre de formation émanant de la faculté de Pharmacie. La réforme des études de santé, qui s'est mise progressivement en œuvre depuis l'apparition de la première année commune des études de santé, fait que l'UE de DFA1, c'est-à-dire de 4^{ème} année, se retrouve dans la maquette de DFA2 en 5^{ème} année de Pharmacie.

Enfin d'éviter aux étudiants qui ont passé cette UE en 4^{ème} année de la repasser en 5^{ème} année, il est proposé de la supprimer et en contrepartie d'augmenter de trois ECTS le nombre d'heures de travail personnel.

Monsieur Paul s'agissant du comité de prospective stratégique, souligne l'importance de recueillir l'avis du monde socio-économique sur les formations. C'est pourquoi, dans le cadre du schéma directeur de l'offre de formation, une journée entière a été dédiée à l'écoute des acteurs du monde socio-économique à propos de celles-ci.

Monsieur Demarque pense qu'il y a une incompréhension. Il indique intervenir dans un master ayant un taux d'insertion de l'ordre de 90% (master d'excellence). Il est gêné par le fait que le comité puisse donner un avis sur la politique scientifique de l'université. Selon lui, il y a trop d'intrusion du monde socio-économique dans le milieu scientifique et académique.

Le Président répond qu'un certain nombre d'avis sont utiles à l'établissement. Ce serait un paradoxe de dire que l'on prépare les étudiants à exercer dans le monde de l'entreprise sans dialoguer avec lui.

Monsieur Garcenot partage l'analyse du Président : l'université a un devoir d'ouverture. Peut-être qu'un moyen de démystifier ce comité et les rapports instaurés entre l'université et les représentants des entreprises serait de proposer aux élus du conseil d'administration de participer à certaines réunions pour être observateur ou participant actif.

Le Président demande à Monsieur Paul de bien vouloir inviter les membres du conseil d'administration à la prochaine réunion.

Monsieur Paul y est tout à fait favorable. Il précise que les membres du conseil académique y sont déjà conviés.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les modifications apportées à l'offre de formation.

IV/ Diplômes en Partenariat International (DPI) (vague 3)

Monsieur Paul annonce que cinq diplômes sont concernés. Ces derniers peuvent être scindés en deux, à savoir :

- deux diplômes émanent de Polytech.
L'école d'ingénieur accorde une grande importance à la mobilité internationale qui est recherchée et affichée. Les DPI proposés aujourd'hui s'inscrivent dans cette logique et plus particulièrement dans le cadre du programme FITEC (France Ingénieurs TEChnologie) dont l'objectif est de promouvoir les échanges entre les établissements d'enseignement supérieur français et étrangers formant des ingénieurs de haut niveau. Deux doubles diplômes sont proposés : le premier avec le Chili et le second avec le Brésil. Ils sont construits sur un modèle identique de flux croisés d'étudiants : les étudiants suivront leurs enseignements les deux premières années à Polytech et les trois semestres suivants au sein de l'université partenaire.
- trois diplômes émanent d'ALLSH : ce sont des diplômes proposés en partenariat avec trois universités du Royaume-Unis : Glasgow, Cumbria et Goldsmiths.
C'est un partenariat qui voit les étudiants français (5 ou 6 étudiants) partir dans un de ces établissements du Royaume-Unis pour effectuer leur master 2. Ces étudiants sont inscrits dans une certification très quottée qui est le « Postgraduate Certificate in Education (PGCE) ».
A la suite de leur séjour, les étudiants français valident le diplôme science du langage spécialité FLES et le diplôme du Royaume-Unis.
Ce dispositif est très soutenu par le Royaume-Unis : tous les ressortissants étudiants de la communauté européenne bénéficient de bourses qui vont de 20 000 euros à 25 000 euros par an pour suivre ce double cursus qui permet aux étudiants de s'insérer très rapidement sur le marché du travail dans le monde anglo-saxon.

Madame Sabine Luciani trouve cette formule de double-diplôme très intéressante et s'étonne du peu d'étudiants qui y participent.

Monsieur Paul répond qu'il ignore si le financement attribué par le Royaume-Unis est conditionné à un contingentement.

Monsieur Gilles ajoute qu'un débat a eu lieu en conseil d'UFR car la composante ne souhaitait pas valider ce dispositif sans financement compte-tenu que les formations anglo-saxonnes sont onéreuses. Par voie de conséquence cela limite le nombre d'étudiants.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le renouvellement des Diplômes en Partenariat International (DPI) vague 3.

V/ Tarifs : frais de formation continue applicables aux diplômes nationaux & tarifs divers : prestations pédagogiques diplômantes

Monsieur Paul rappelle que lors de la séance précédente il a été adopté les fourchettes tarifaires pour le coût horaire des formations continues d'AMU. Il convient aujourd'hui d'approuver la première vague de tarifs de chaque formation.

Madame Tir demande si les tarifs sont consultables par une personne externe à l'université.

Monsieur Paul répond que sur les tarifs sont affichés sur le site des composantes.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les Frais de formation continue applicables aux diplômes nationaux.

Monsieur Paul présente les divers tarifs. Il souhaite reporter le vote des tarifs relatifs à l'Université du Temps Libre car une erreur s'est produite lors du calcul des coûts.

Monsieur Paul présente les tarifs de l'Espace Langues.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les tarifs divers relatifs aux prestations pédagogiques diplômantes.

VI/ Composition du comité de prospective stratégique

Le Président fait savoir que le comité de prospective stratégique est inscrit dans les statuts d'AMU. Ce comité a pour mission d'aider l'université à s'inscrire dans une évolution permettant de répondre aux attentes sociétales et du monde socio-économique.

Il présente le powerpoint annexé au procès-verbal et propose d'inviter à siéger les personnes suivantes :

- Madame Pascale AMENC-ANTONI
- Monsieur Pierre-Edouard BERGER
- Monsieur Hervé BRAILLY
- Monsieur Loic FAUCHON
- Monsieur Philippe de FONTAINE VIVE
- Monsieur Rémi de FOUCHER
- Monsieur Gérard GONINET
- Monsieur Alain LACROIX
- Monsieur Claude PERRIER
- Monsieur Jacques PFISTER
- Madame Tanya SAADE ZEENNY

Madame Tir regrette qu'il y ait si peu de femmes dans cette instance d'aide au pilotage.

Le Président fait remarquer qu'il manque encore neuf personnes dans ce comité, et qu'il sera attentif à ce que ce soit des femmes.

Monsieur Demarque relève que ce comité doit permettre de répondre aux attentes du monde socio-économique. Il regrette que le milieu associatif, et les entreprises de plus petite taille ne soient pas représentées.

Le Président acquiesce. Il va s'attacher à inclure des PME-PMI plus représentatives du tissu économique de notre territoire.

Le conseil d'administration approuve la composition du comité de prospective stratégique par 33 voix pour et 2 voix contre.

VII/ Modifications des statuts de la Faculté de Droit et de Science Politique

Madame Nedjar indique qu'il s'agit d'entériner plusieurs modifications sur différents champs. D'abord tenir compte de l'organisation actuelle de la composante, ensuite préciser certaines terminologies imprécises, et enfin se mettre en conformité avec la réglementation liée à la loi NOTRE relative à la réforme des collectivités et celle de l'ESR.

Les modifications vont concerner le conseil de la composante au niveau de :

- sa composition, pour rendre compte des obligations légales concernant les catégories de « personnalités extérieures »,
- son processus électoral, pour désigner les membres du conseil.

Monsieur Bonfils mentionne qu'il s'agit davantage d'une mise à jour des statuts que d'une modification.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les modifications apportées aux statuts de la Faculté de Droit et de Science Politique.

VIII/ Modifications des statuts du SUFLE

Madame Nedjar indique qu'outre quelques précisions terminologiques, les modifications portent sur l'extension des missions du service notamment en matière de mise à niveau linguistique de recherche en FLE.

Sont également précisées des informations relatives à :

- la qualité du directeur et son adjoint ainsi qu'à leurs missions,
- une modification concernant les responsables pédagogiques qui figuraient déjà dans la précédente version des statuts mais pour lesquels il n'y avait aucune précision quant à leur qualité, leur mandat ou leurs missions.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les modifications apportées aux statuts du Service Universitaire de Français Langue Etrangère (SUFLE).

IX/ Modifications des statuts du SCASC

Madame Nedjar indique que les modifications principales sont de différents ordres à savoir :

- ajout d'une précision sur la liste des bénéficiaires des prestations proposées par le SCASC,
- Représentation et membres du conseil :
 - o les membres élus devant siéger au conseil de gestion du SCASC : il est aujourd'hui proposé de partir sur un nombre pair, notamment eu égard aux règles de quorum et d'établissement des listes de candidatures (16 membres élus), non liés à une représentation par secteur. La seule obligation en terme de sectorisation est un nombre de représentants d'au moins quatre secteurs sur chaque liste de candidature.
 - o des indications pour tendre vers la parité,
 - o des précisions sur les questions de recevabilité des listes,
 - o le fait que ce scrutin est un scrutin organisé exclusivement par correspondance
- Le fonctionnement du conseil de gestion du SCASC est précisé sur :
 - o le quorum

- l'ordre du jour
- l'obligation de publication des procès-verbaux, des délibérations et des relevés de décisions,
- le fait que le directeur du service sera assisté d'un adjoint,
- les attributions du directeur du service.

Monsieur Garcenot s'interroge sur la création d'un campus Pharo, et rappelle que les assistantes sociales ont demandé à faire partie du conseil de gestion. Il demande pourquoi elles n'ont pas été intégrées.

Madame Nedjar répond que les assistantes sociales du service sont intégrées puisqu'elles sont membres du conseil de gestion (comme précédemment).

Monsieur Garcenot souhaitait parler de la présence des assistantes sociales en bureau et non en conseil de gestion.

Madame Nedjar répond que les compétences conférées au bureau ne justifient pas d'y intégrer les assistantes sociales.

S'agissant du campus Pharo, il convient de le mentionner car les personnels du Pharo bénéficient, comme l'ensemble des personnels d'AMU, des prestations sociales.

Monsieur Demarque souhaite connaître la date des élections à venir et les moyens de communication prévus pour informer les agents sur ces élections.

Concernant l'article 3 relatif aux bénéficiaires, il est précisé « les bénéficiaires n'ayant pas la qualité d'étudiant », il se demande ce qu'il en est des étudiants qui sont salariés d'AMU.

Et pour finir, sur la nomination du directeur du service, il a été proposé lors du CT que la candidature soit ouverte à tout personnel de l'université. Il demande ce qu'il est prévu à ce sujet.

Madame Yanncik Luciani répond que les élections se dérouleront du 27 juin au 11 juillet prochain, sachant que les agents devront poster leur vote le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la Poste.

Les enveloppes seront conservées à la Poste et livrées à la direction du SCASC le 11 juillet 2016.

Madame Nedjar, s'agissant des modalités de communication, répond qu'à l'identique de tous les scrutins un arrêté électoral va être rédigé, signé, mis en ligne sur le site internet du service concerné et des envois électroniques seront effectués via une liste de diffusion très large.

Les doctorants contractuels ont un contrat de travail, ils peuvent donc voter comme l'ensemble des agents non titulaires.

Concernant la nomination du directeur du service, elle indique que les textes prévoient que ce sont les statuts qui déterminent ses modalités de désignation. Dès lors, dans la mesure où de nombreux directeurs de services communs sont nommés sur proposition du Président après avis du conseil d'administration, par analogie il est raisonnable de considérer que le directeur du SCASC soit nommé dans les mêmes formes.

Madame Tir revient sur la présence des assistantes sociales en bureau. Elle insiste sur l'importance de ces professionnelles. Il avait été posé la question au conseil de gestion sur la nomination de la direction. Monsieur Bony a répondu que tout personnel de l'université pouvait candidater auprès du Président pour ce poste.

Madame Nedjar confirme qu'aucune règle n'empêche un agent de candidater auprès du Président. Pour revenir sur les missions du bureau qui sont listées à l'article 8.2, on voit que le bureau a un rôle de préparation des réunions ou d'exécution des délibérations.

En tout état de cause, les assistantes sociales pourront, selon les points abordés en bureau, être invitées par le directeur de service.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les modifications apportées aux statuts du Service Commun d'Action Sociale et Culturelle (SCASC).

X/ Renouveaulement du conseil documentaire de l'université – désignation des membres enseignants chercheurs et étudiants

Le Président fait savoir que les membres du conseil documentaire de l'université doivent être désignés.

Il indique que les élections des représentants du personnel se dérouleront le 26 mai prochain avec un vote par correspondance.

Devront être élus deux personnels titulaires de catégorie A, deux personnels titulaires de catégorie B et deux personnels titulaires de catégorie C ainsi qu'un personnel représentant les bibliothèques associées.

Il ajoute que cinq représentants étudiants, cinq représentants Enseignants Chercheurs et personnalités extérieures doivent être désignés.

Le Président propose :

Pour les représentants étudiants :

(Un représentant étudiant pour chacun des secteurs suivants : ALLSH, Sciences, Droit, FEG, Santé ainsi que le VP étudiant, Valentin Pedotti)

- Loïc Le Mouel, secteur Economie Gestion
- Wissem Mandhouj, secteur ALLSH
- Vincent Cecchini, secteur Sciences & Technologies
- Marie Delfino, secteur Santé
- Sou Ben Attia, secteur Droit et Science Politique

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par les représentants du collège Etudiants.

Pour les enseignants chercheurs

5 membres enseignants chercheurs

- ALLSH (dont ESPE) : Denis Collomb
- Science : Fabien Borget (maitre de conférence à la faculté des Sciences)
- Droit : Gwendoline Lardeux (Professeur à la faculté de Droit et Science Politique)
- FEG : Delphine Lacaze (Professeur à l'IAE)
- Santé : Laurent Bensoussan (Professeur à la faculté de Médecine)

Cette proposition est adoptée par 14 voix pour et 2 abstentions par les représentants des collèges Enseignants Chercheurs.

Madame Tir se félicite de constater que la parité a été respectée.

XI/ Nominations de directeurs de services communs

Conformément aux statuts des services communs concernés, le Président procède à la nomination des directeurs de :

- l'Université du Temps Libre (UTL) : Monsieur Robert Fouchet,
- l'Institut interuniversitaire d'Etudes et de Culture Juives (IECJ) : Monsieur Jean-Marc Chouraqui.

XII/ Avis sur la nomination du directeur du service commun des presses universitaires

Le Président rappelle que cette nomination fait suite à la réforme des statuts du service commun des presses universitaires précédemment adoptée par le Conseil d'administration qui a eu pour but de rééquilibrer et d'améliorer le fonctionnement du service.

Il rappelle que le directeur du service commun doit être nommé par le président après avis du Conseil d'administration.

Le Président propose de nommer :

- Gilles Paché à la fonction de directeur du SCPU

Il est professeur de gestion à l'IUT, a fait ses études à Aix-Marseille, a enseigné à l'université de Reims puis à Paris XII. Il a été nommé à Aix-Marseille en septembre 1994.

Il a une activité d'enseignement, d'encadrement et de recherche soutenue dans le cadre du CRET-LOG.

Le conseil d'administration émet un avis favorable à l'unanimité quant à la nomination de Monsieur Gilles PACHE en tant que Directeur du service commun des presses universitaires.

Pour une totale information, **le Président** fait savoir que les deux directeur-trices éditoriaux (PUP et PUAM), doivent être nommé(e)s par le Président sur proposition du directeur du service commun.

Il propose :

- Charles Zaremba : directeur éditorial PUP, Professeur de linguistique slave en ALLSH.
- Marie Lamoureux : directrice éditoriale PUAM, Professeur de droit privé à la FDSP.

XIII/ Avis sur la nomination du directeur du service commun d'action sociale et culturelle

Le Président propose de renouveler le mandat de la directrice actuelle à savoir Madame Yannick Luciani.

Le conseil d'administration émet un avis favorable par 31 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions quant à la nomination de Madame Yannick LUCIANI en tant que directrice du service commun d'action sociale et culturelle.

XIV/ Protocole transactionnel entre AMU et Madame Saint-Jean

Madame Roux fait savoir que Madame Saint Jean est une étudiante canadienne qui devait effectuer un semestre d'étude au sein de l'IMPGT.

Elle s'est vu communiquer une date de début de cours erronée, ce qui a généré un coût supplémentaire dans l'achat de son billet d'avion.

Elle demande le remboursement des frais supplémentaires qui s'élèvent à 600 euros.

L'IMPGT s'est engagé à prendre en charge ce surcoût. C'est pourquoi il est demandé au conseil d'administration d'approuver le principe de cet accord transactionnel avec Madame Saint-Jean.

Madame Tir demande si ce type de question doit systématiquement faire l'objet d'un passage en conseil d'administration, et si d'autres étudiants sont dans le même cas.

Le Président répond que ces points font toujours l'objet d'une délibération. Il précise ne pas avoir connaissance que cas similaire.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le protocole transactionnel conclu entre AMU et Madame Saint-Jean.

XV/ Concession de logement par nécessité absolue de service : IUT

Madame Roux fait savoir qu'il s'agit d'attribuer un logement par nécessité absolue sur des fonctions de gardiennage avec une prise d'effet au 1^{er} septembre 2015. Ce logement est situé à l'IUT de Saint-Jérôme.

Monsieur Garcenot s'interroge sur le décalage entre la date de passage du point dans l'instance et la date d'effet au 1^{er} septembre 2015.

Madame Lengrand-Jacoulet ajoute que les domaines ont mis énormément de temps à répondre à une contestation.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité l'attribution d'une concession de logement par nécessité absolue de service au bénéfice de Monsieur CHIKH.

XVI/ Budget rectificatif n°1

Madame Carpentier présente le powerpoint annexé au procès-verbal.

Madame Tir en page 6 indique que la masse salariale Etat était initialement prévue sur ressources propres et demande pourquoi cela a changé.

Madame Escalier répond que la masse salariale Etat et la masse salariale ressources propres sont différentes. La masse salariale Etat est incluse dans la subvention pour charge de service public qui est donnée annuellement par le Ministère. Alors que la masse salariale sur ressources propres provient de ressources que l'établissement génère.

Le Président ajoute qu'il existe un plafond de masse salariale Etat qui est fixé par l'Etat, et un plafond de masse salariale ressources propres qui est fixé par le conseil d'administration de l'université.

Madame Tir remarque que lors du dernier conseil d'administration il avait été indiqué que des éléments sur la masse salariale seraient présentés.

Le Président répond que ce point est inscrit à l'ordre du jour du mois de juin.

Madame Tir concernant les personnels d'A*Midex souhaite savoir si leur situation va être conforter au-delà des quatre ans.

Le Président fait savoir qu'une réflexion est en cours sur les besoins humains nécessaire pour mener à bien la stratégie qui va être mise en œuvre. Des personnels sont sur des fonctions administratives et d'autres sont des doctorants et des post-doctorants recrutés pour menés des projets, et qui verront leur fonction s'arrêter une fois le projet arrivé à terme. Il précise qu'il va rencontrer les personnels d'A*Midex la semaine prochaine pour leur faire part de l'organisation à venir.

Monsieur Garcenot remarque que le fait d'avoir recours au fonds de roulement n'est pas une bonne nouvelle pour l'établissement. Cela l'interpelle, tout comme le fait que certaines composantes aient pu avoir recours à la fongibilité asymétrique.

Le Président fait savoir que le recours à la fongibilité asymétrique représente 17 000 euros. Il souligne que l'évolution du nombre d'emplois ne cessent d'augmenter depuis 2012. Cependant il rejoint les propos de Monsieur Garcenot sur la vigilance qu'il faut apporter quant à l'utilisation des fonds publics. Il espère que le budget réalisé qui sera présenté en fin d'année verra son fonds de roulement augmenté. Il mentionne que parfois des aléas, comme par exemple l'augmentation du point d'indice à la charge de l'université (pour information, 1,3 million) sont des dépenses non prévues auxquelles il faut faire face.

Monsieur Demarque s'agissant de la présentation à venir sur l'évolution des emplois souhaite avoir le détail des types d'emplois.

Monsieur Bouhol note les efforts de l'université mais s'abstiendra sur ce point.

Le Président souhaite remercier l'ensemble des services qui ont travaillé sur ce point, qui fait l'objet d'une expertise par le Rectorat et la DRFIP avant d'être soumis aux instances de l'université.

Le conseil d'administration approuve par 32 voix pour et 3 abstentions le budget rectificatif n°1.

XVII/ Politique de déplacement AMU : modifications

Madame Carpentier rappelle que la politique de déplacement avait été votée en 2012 par le conseil d'administration. Elle indique que la présentation (cf powerpoint annexé) vise quelques mesures qui viennent clarifier les règles de gestion dans un souci de simplification.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les modifications relatives à la politique de déplacements temporaires applicables aux personnels d'AMU à compter du 25 mai 2016.

XVIII/ Information sur la méthodologie relative à l'état des lieux du SDRH

Madame Escalier et Madame Masclat de Barbarin présentent ce point (cf powerpoint annexé au procès-verbal).

Madame Tir note que les travaux ont débuté en septembre 2015, et elle souhaite avoir connaissance des avis donnés par le CHSCT et le comité technique (CT) à ce propos.

Le Président répond qu'il n'y a pas d'avis, ce sont des points d'information.

Madame Escalier ajoute que l'organisation de l'université n'est pas impactée. Il s'agit d'une démarche de réflexion et de perspective. Dans l'étape deux qui consistera à définir des priorités, des groupes de travail seront être mis en place. Il est prévu d'y associer des représentants du personnel issus du CT et du CHSCT.

Elle fait savoir que les membres du CHSCT sont déjà associés au groupe de travail handicap pour les personnels.

Les membres des instances seront associés aux divers groupes de travail en fonction des sujets abordés.

Madame Tir demande si les directeurs et responsables administratifs pourront adjoindre des personnels qui exercent des fonctions en lien avec les problématiques abordées par les groupes de travail.

Madame Escalier répond que les thèmes abordés porteront sur l'organisation d'une structure. Il s'agit aujourd'hui d'avoir une photographie de ce qui se fait dans l'établissement. Aucun jugement ne sera émis. Toutes les synthèses qui seront produites seront présentées au sein des instances de l'établissement.

Madame Tir fait savoir que le SGEN-CFDT a été sollicité par des personnels suite à un questionnaire remis à la direction de leur service concernant le bien-être au travail.

Madame Escalier répond que le bien-être ne se fait pas au travail.

L'objet de l'enquête est de savoir ce que la composante :

- pense avoir comme points forts au sujet de son organisation par exemple,
- si la direction est en capacité d'assurer le fonctionnement de sa composante tous les jours de l'année quoiqu'il advienne, ou à contrario un point faible comme par exemple un personnel seul sur une fonction.

Encore une fois il ne s'agit que d'organisation de la structure.

Madame Tir demande si le questionnaire peut lui être communiqué.

Le Président souhaite que ce soit noté sur le procès-verbal que Madame Tir fait la demande de communication de ce questionnaire.

Monsieur Demarque demande si la question de risques psycho-sociaux (étude menée par la société CATEIS) apparaîtra dans le schéma directeur.

Madame Escalier répond que dans une démarche de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) il s'agit de savoir où sont positionnés les moyens humains aujourd'hui, d'anticiper sur le positionnement de demain en fonction des compétences et de l'évolution de ces dernières, en prenant en compte les contraintes de l'établissement. La société CATEIS étudie les risques psycho-sociaux qui déboucheront probablement sur un plan de prévention de ces derniers.

Madame Guittet-durand demande comment vont être sélectionnés les experts métiers par BAP.

Madame Escalier répond que seront sélectionnés tous les experts d'AMU identifiés sur la liste du Ministère (liste des experts concours par BAP).

Monsieur Reljic demande des explications sur la diapositive 25 relative à l'organisation des unités de recherche.

Madame Escalier répond qu'il va être demandé à chaque structure de réfléchir à sa projection en termes de besoins à cinq ans.

Il n'est pas souhaitable de demander aux unités de recherche de ne réfléchir qu'aux personnels AMU. Il ne s'agit pas d'imposer une politique RH au EPST, mais d'observer, dans la période d'un contrat pluriannuel, les flux des personnels (départ à la retraite par exemple) afin de construire l'avenir en fonction des priorités et projets définis par l'unité de recherche et en cohérence avec la politique de l'établissement.

Le Président ajoute qu'il serait paradoxal de partager un projet sans partager de dialogue. Aujourd'hui, en fonction de l'histoire, on voit des unités de recherche pourvus majoritairement de personnels AMU ou CNRS. Le sens d'une unité mixte est d'harmoniser l'ensemble des moyens.

Monsieur Hermès fait savoir que les échanges existent déjà notamment dans le cadre des dialogues de gestion. La future contractualisation qui démarre en janvier 2018 va accentuer encore davantage ces échanges.

Le Président souligne qu'une adéquation va être nécessaire entre les projets et les besoins. Il faudra travailler main dans la main avec les unités de recherche.

Monsieur Enoch fait remarquer qu'aujourd'hui ce sont les directeurs qui vont le travail de lien avec les différents établissements. Ce n'est pas toujours simple de coordonner les choses, même si avec les campagnes d'emplois telles qu'elles se font aujourd'hui il y a peu de chance d'obtenir deux fois le même emploi.

Madame Sabine Luciani remercie pour la présentation. Elle souhaite revenir sur la diapositive 26 qui concerne les organisations des services centraux et communs. Il lui semble que les nouvelles directions créées récemment entrent dans cette catégorie, et compte-tenu que le bilan est déjà réalisé, elle souhaite savoir si ces dernières vont être intégrées et comment.

Madame Escalier répond que les deux directions créées sont des directions de petite taille à faible effectif, mais que c'est l'occasion de réfléchir à ce qu'elles doivent être dans l'avenir et

les interactions qu'elles doivent avoir les partenaires internes. Il s'agit dans le cadre de ce schéma directeur de mener une réflexion, et non de proposer un modèle d'organisation.

XIX/ Contingent 2016/2017 – CRCT locaux (modalités & contingent)

Monsieur Chiappetta fait savoir que le Congé pour Recherches ou Conversions Thématiques (CRCT) est un dispositif avec une durée allant de 6 mois par période de 3 ans passée en position d'activité ou de détachement à 12 mois par période de 6 ans passée en position d'activité ou de détachement.

Il indique qu'il appartient aujourd'hui au conseil d'administration d'approuver la proposition de reconduction de l'enveloppe 2015/2016 soit 20 semestres CRCT au titre du contingent local 2016/2017.

Madame Tir s'agissant des critères prioritaires d'attribution demande s'il a été pensé aux enseignantes-chercheuses en congé maternité.

Le Président répond que cette question a été évoquée en CT mais pas comme étant une priorité.

Monsieur Chiappetta indique que ce point pourra être évoqué en commission recherche.

Monsieur Demarque souhaite connaître la signification de la formule « préparant un dossier ».

Monsieur Chiappetta répond que la préparation du dossier représente un travail considérable qui bénéficie d'une aide de l'université pour le montage : d'où l'adoption de ce critère.

Au niveau international et pour le développement de l'université, l'obtention du nombre ERC est un paramètre très important.

Le Président indique que le jury international qui a auditionné l'établissement dans le cadre de l'Idex souhaite que l'université obtienne davantage d'ERC. C'est un dossier qui demande beaucoup de temps de préparation et qui justifie le CRCT.

Le conseil d'administration approuve par 34 voix pour et 1 abstention les modalités ainsi que le contingent local relatif au Congé pour Recherches et Conversions Thématiques (CRCT).

XX/ Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Fait à Marseille, le 08 juin 2016



Le Président d'Aix-Marseille Université
Yvon BERLAND

NOTE DE PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET RECTIFICATIF N° 1 (2016) D'AIX MARSEILLE UNIVERSITE

Ce premier Budget Rectificatif (BR1) a pour objet principal de réajuster le Budget Prévisionnel 2016 (BP 2016) pour tenir compte à la fois des éléments issus du réalisé 2015 (compte financier voté le 8 mars 2016) et des évolutions connues sur cette première partie de l'année. Les modifications portent essentiellement sur :

- la prévision de masse salariale
- la Subvention pour Charges de Service Public suite à la notification prévisionnelle 2016 reçue le 17 décembre 2015
- les prévisions en matière de grands travaux (Patrimoine et Plan Campus)
- les prévisions d'AMIDEX et de la Recherche
- les ressources propres (nouvelles et diminutions)
- la modification de la prévision de dotation aux amortissements.

Il est à noter que l'établissement ne demande pas de prélèvement sur fonds de roulement supplémentaire mais au contraire diminue le prélèvement estimé au BP 2016 de **1 760 k€**.

Le BP 2016 ayant été bâti en mode GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) transitoire (c'est-à-dire sans outil financier et sans historique GBCP), le Budget Rectificatif N°1 suit le même schéma de construction. C'est pourquoi cette note comporte deux grandes parties : le BR1 en droits constatés (I) et le BR1 en mode GBCP (II).

I – Budget Rectificatif en droits constatés

1/ Variation en ressources et en dépenses

Les ressources augmentent de **10 504 k€** en fonctionnement alors que les dépenses de fonctionnement n'augmentent que de **8 975 k€**.

Les ressources d'investissement diminuent elles de 1 944 k€ alors que les dépenses sont revues à la baisse à hauteur de 3 703k€.

Les éléments à noter sont :

- **Amidex** : + 4 737 k€ (avec ressources = dépenses) portant la tranche ouverte 2016 à 45 704 k€ ; La majeure partie est ouverte en fonctionnement (3 584 k€) et 25% en investissement (1 153 k€).
- **Recherche** : + 338 k€ en ressources de fonctionnement et + 200 k€ en dépenses de fonctionnement (ajustement des frais de gestion et retour des brevets sur le réalisé 2015) ; un ajustement des masses d'investissement vers fonctionnement (1 500 k€) et vers masse salariale (500 k€) avec toujours ressources = dépenses.
- **Plan Campus** : prise en compte des amortissements pour 1 104 k€ (financés) sur les dépenses de fonctionnement. Ajustement de 41 k€ en recette et dépenses sur la partie investissement.
- **Grands travaux CPER** : - 3 717 k€ en dépenses et en recettes d'investissement sur les projets CPER : décalage des travaux sur la Plaine Sportive (changement maîtrise

d'ouvrage) et du projet Saporta (problèmes de sécurité identifié sur la structure du bâtiment suite diagnostic),

- **Ressources propres** : + 1 824 k€ sur la ligne « prestations de service » représentant un accroissement important sur l'IUT et le SUFA (formation continue) et sur la Faculté de Médecine (DESU) notamment, +357 k€ en Taxe d'Apprentissage (ajustement de la prévision à la hausse sur l'IUT et Polytech), + 249 k€ frais de gestion AMIDEX (en lien avec le volume réel d'activité prévue sur AMIDEX), + 730 k€ en recette exceptionnelle (accord transactionnel avec GFC selon la délibération du Conseil d'Administration du 21 juillet 2015).
- **Fondation IMERA** : Ajustements en ressources et dépenses (masse salariale et fonctionnement) conduisant à un équilibre du résultat de fonctionnement.
- **Fondation AMU** : 84 + k€ en dépenses et +45 k€ en recettes, et un virement de masse de 2.3 k€ du fonctionnement vers la masse salariale (compensé au niveau du budget agrégé).
- **Dotations amortissements** : les dotations amortissements et provisions ont été revues pour tenir compte du réalisé 2015.

2/ Emplois et Masse salariale

2/1- Plafond d'emplois

Le plafond global voté au budget par le Conseil d'Administration constitue une prévision de consommation globale.

La dernière notification du Ministère en date du 17 décembre 2015 fixe notre plafond d'emplois Etat à 6.753 ETPT (+17).

Au budget rectificatif n°1, la prévision de consommation des emplois a été ajustée en fonction du réalisé 2015, de l'exécution à fin avril et des évolutions intervenues depuis le budget initial. Elle se décompose ainsi :

En ETPT	BP 2016	VARIATION	BR1 2016	Exécution à fin avril 2016
ETAT	6.245	161	6.406	6.331
RP	1.295	218	1.513	1.372
TOTAL	7.540	379	7.919	7.703

La variation de 161 ETPT sur le plafond Etat s'explique par un ajustement des ETPT réellement consommés en 2015 et à fin avril 2016.

La variation de 218 ETPT sur le plafond RP s'explique par :

- un ajustement de la consommation réelle 2015 et à fin avril 2016,
- une augmentation des recrutements sur les contrats de recherche et AMIDEX.

2/2- Masse salariale

2/2-1 Masse salariale ETAT (-2,8M€ par rapport au BP)

Dans le cadre du BR1, nous avons ajusté la prévision 2016 en fonction :

- de l'exécuté 2015 : diminution du socle 2015 (-7,8M€ par rapport au BR2 2015),
- des mesures nouvelles : la revalorisation du point d'indice au 1^{er} juillet pour un montant de 1,3M€ ainsi que les recrutements en cours sur support Etat.

2/2-2 Masse salariale RP (+0,8M€ par rapport au BP)

Les composantes/directions ont actualisé leur prévision en fonction de l'exécuté à fin mars 2016 et des mesures nouvelles (recrutements nouveaux, nouvelles recettes engendrant des dépenses de masse salariale...).

La Masse salariale financée par les ressources propres de l'établissement (hors recherche) augmente de 804k€.

Ces demandes intègrent 351,5k€ de dépenses compensées par des recettes nouvelles, 361k€ de dépenses nouvelles dont certaines sont compensées par une baisse des autres dépenses (décalages de recrutement par exemple) et 133k€ de mesures dites « structurelles » (prise en compte de la charte ANT : revalorisation indiciaire et mise en place de la prime ANT biatss, avancement d'échelon des titulaires sur emploi gagé, recrutement validé après le budget initial...).

Il faut noter que quelques composantes ont demandé à diminuer leur crédit de masse salariale (-24k€) au profit de crédit de fonctionnement et d'autres ont réduit leur dépense sans contrepartie (économie de 17k€).

Compte-tenu de la marge de 2,8M€ que nous avons sur la MS ETAT, l'établissement peut compenser cette augmentation de la MS RP sans ouvrir de crédits supplémentaires.

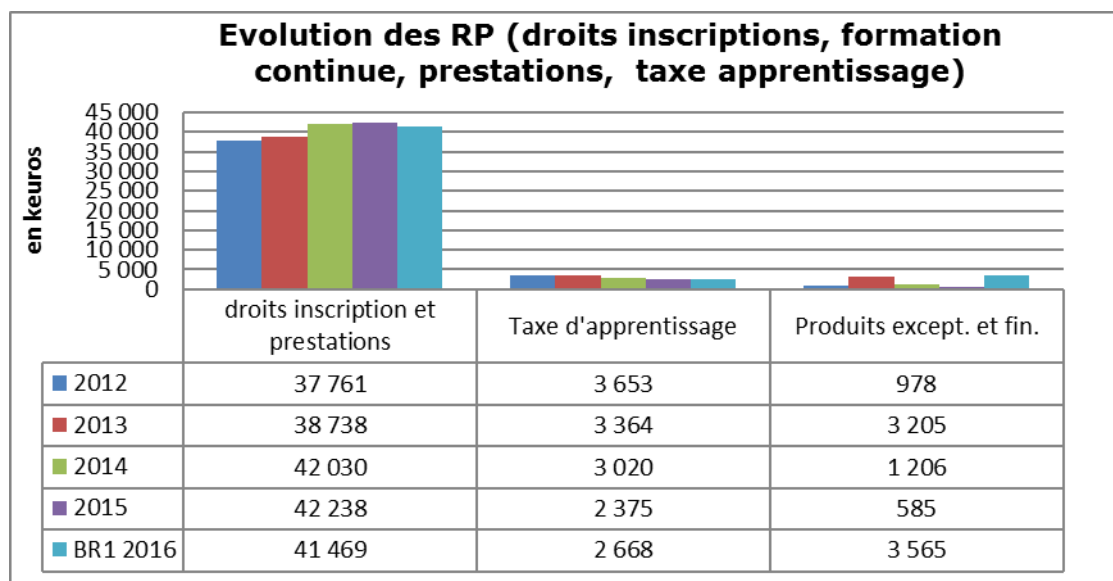
2/2-3 Masse salariale Recherche

Les demandes nouvelles des laboratoires et de la fondation AMIDEX font augmenter les crédits de masse salariale dédiée spécifiquement à la Recherche de 1M€.

3/ Concernant la Subvention pour Charge de Service Public

La notification prévisionnelle 2016, reçue le 17 décembre 2015 après le vote du budget initial, s'élève pour AMU à 486 488 k€, montant qui est donc ajusté dans ce BR1. A noter que ce montant pourra varier avec la réception de notifications complémentaires, notamment sur les Actions Spécifiques.

4/ Cohérence des ressources propres de fonctionnement (hors subventions)



L'analyse de l'évolution des ressources propres depuis 2012 (comptes financiers et BR1 2016) permet de vérifier la cohérence des ressources propres.

- Stabilisation des prestations de service (droits d'inscription des étudiants, formation continue, prestations). Les effectifs étudiants sont en augmentation par rapport à l'année précédente (même période) de +1.2%.
- Taxe d'apprentissage en baisse depuis 2012, avec un fort impact en 2015. Hausse à nouveau à compter de 2016 (actions mises en place)

5/ Fonds de Roulement

Le résultat de fonctionnement de l'établissement s'améliore grâce à l'augmentation des ressources propres (notamment le produit exceptionnel GFC) et à la diminution des dépenses de masse salariale.

L'établissement améliore donc sa situation financière avec un besoin de prélèvement sur le FdeR en diminution par rapport à ce qui était prévu au BP 2016 : de - 4 532 k€ à - 2 772 k€, soit une amélioration de +1 760 k€.

Et ce, grâce essentiellement à l'amélioration du résultat de fonctionnement (de + 1 529 k€) et de la CAF (+ 2462 k€).

<i>en K€</i>	BP 2016	BR 1	Budget actualisé
Résultat	-4 964	1 529	-3 435
CAF	7 536	2 462	9 998
Fonds de roulement	-4 532	1 760	-2 772

II – Budget Rectificatif en mode GBCP

1 les tableaux soumis au vote du CA

1.1 le tableau des emplois (tableau 1)



Tableau 1

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget rectificatif n°1 2016

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		BP 2016		VARIATION BP BR1 2016		BR1 2016		Global		
	Permanents	Titulaires	En ETP	En ETP	En ETP	En ETP	En ETP	En ETP	BP 2016	VARIATION BP-BR1 2016	BR1 2016
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs			2876	10	10	0	2886		2876	10	2886
		CDI	10	0	0	0	10		22	0	22
		Non permanents	1012	65	65	40	1077		1238	105	1343
Stotal EC			3888	75	75	40	3873		4138	115	4251
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			0	0	0	0	0				
BIATOS	Permanents	Titulaires	2145	30	30	50	2175		2145	30	2175
		CDI	21	16	16	0	37		162	66	228
	Non permanents	COO	181	40	40	128	221		1097	168	1265
Stotal BIATOS			2347	88	88	178	2433		3404	264	3668
Totaux			6245	161	161	218	6406		7540	379	7919
Plafond global des emplois votés par le CA											
Rappel du plafond des emplois fixés par l'Etat			6736	17	17		6753		8031	235	8266
Plafond Etat notifié + RP											

1.2 Le tableau des autorisations budgétaires (tableau 2).

La valorisation des **AE (Autorisations d'Engagements)** a été faite au BP 2016 dans un contexte dégradé en l'absence de système d'information adapté, mais en adoptant une méthode basée à la fois sur les typologies de dépenses et sur les types de marchés (travaux menés conjointement par la Direction des Affaires Financières, l'Agence Comptable et la Direction de la Commande Publique).

Un travail détaillé avait été également mené sur les dépenses de logistique, de maintenance et travaux neufs ainsi que sur les travaux plan campus. La même méthodologie a été utilisée pour ce BR 1. La principale modification à la baisse provient du plan campus pour lequel nous avons prévu un montant d'AE de 162 500 K€, calcul basé sur l'engagement des loyers financiers de 6 500 K€/ an sur 25 ans pour le PPP Campus Luminy 2017. Le montant signé en avril s'élève à 123 500 k€ ce qui contribue à l'essentiel de l'ajustement des AE, le reste suivant les variations en droits constatés inscrites au BR1.

Concernant les **CP (Crédits de Paiements)**, après analyse des statistiques des « décaissements » par rapport aux « droits constatés » de 2015 (et de début 2016), nous (Agent Comptable et Ordonnateur) avons opté pour la méthode suivante :

- Sur la partie Investissements, nous avons maintenu l'hypothèse de décaissement de 85% des montants d'investissements estimés en droits constatés pour tenir compte de décalages éventuels dans la réalisation (en fonction de l'historique des taux d'exécution et trésorerie).
- En fonctionnement, nous avons tablé sur une hypothèse de décaissement de 92% des droits constatés (sur la base de l'historique 2015).

Les recettes encaissées ont été estimées sur chacune des lignes des recettes fléchées telles qu'arrêtées par la délibération du Conseil d'Administration du 27 octobre 2015 et l'écart entre titres (droits constatés) et encaissements (sur la base des contrats ou conventions) pris en compte sur le tableau 2.

Sont exclus par construction de ce tableau les dépenses et recettes non décaissables ainsi que les prestations internes.

Grâce à l'ajustement de CP, le **solde budgétaire (agrégé)** qui était au BP initial de moins 6.086 M€ devient positif au BR1 pour atteindre **+ 6.701 M€**.

Tableau 2
Autorisations budgétaires



POUR VOTE DE L'ORGANE DÉ LIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

	Dépenses					Recettes				
	Montants					Montants				
	AE		CP			RE				
	Budget 2016	Variation	Budget rectificatif 2016	Budget 2016	Variation	Budget rectificatif 2016	Budget 2016	Variation	Budget rectificatif 2016	
Personnel	513 732 861	-470 978	513 261 712	513 732 861	-470 978	512 261 712	584 497 126	5 420 167	589 917 293	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension	147 531 593	-2 803 569	139 122 036	147 531 593	-2 803 569	139 122 036	489 488 349	223 133	492 688 482	Subvention pour charges de service public
							5 110 732	424 049	5 534 781	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement et intervention	117 324 234	4 287 186	121 911 420	102 809 312	-8 320 216	94 039 096	51 052 488	1 567 185	52 609 673	Frais affectés
							52 098 700	3 215 780	55 294 480	Autres financements publics
							62 603 166	5 081 423	67 684 589	Recettes propres
Investissement	208 754 416	-37 632 386	171 222 031	46 584 805	-3 147 670	43 437 135	3 309 500	3 109 500	6 419 000	Recettes fléchées **
							59 293 696	1 971 923	61 265 619	Financements de l'Etat fléchés
									57 321 743	Autres financements publics fléchés
										Recettes propres fléchées
Le cas échéant, sur autorisation du contrôleur budgétaire, une ou plusieurs enveloppes - des linéas à des contrats de recherche : personnel fonctionnement investissement										
TOTAL DES DÉPENSES	839 811 341	- 33 416 178	806 395 163	663 186 808	- 12 448 865	650 737 943	657 400 292	338 744	657 439 036	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)					12 787 609	6 701 093	- 6 086 516	-	-	Solde budgétaire (déficit)

1.3 le tableau d'équilibre financier (tableau 4)

Ce tableau reprend le solde budgétaire du tableau 2 ainsi que les opérations non budgétaires ayant un impact sur la variation de trésorerie.



Tableau 4
Équilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Budget 2016	Variation	Budget rectificatif 2016	Budget 2016	Variation	Budget rectificatif 2016
Solde budgétaire (déficit) **	- 6 088 516	-	-	12 787 609	6 701 093
dont solde budgétaire budget principal			- 4 675 088	19 032 269	23 701 357
dont solde budgétaire budget du SAIC					
dont solde budgétaire FU	- 4 746 638	- 19 338 911			
dont solde budgétaire Plan Cam pas			3 831 670	- 1 484 823	2 336 847
dont solde budgétaire SIE					
Remboursements d'emprunts	- 242 000	- 242 000			
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (dépassements de l'exercice)	- 3 348 000	- 3 348 000	3 348 000	-	3 348 000
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	- 3 243 000	- 3 240 000	3 243 000	374 000	3 017 000
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+61+c1+e1)	- 12 677 516	- 239 000	- 12 916 516	13 161 609	19 752 609
Variation de trésorerie	(1)	12 922 609	- 6 086 516	-	-
dont Abondement de la trésorerie flashée ***	(a)		- 14 530 464	-	14 530 464
dont Abondement sur la trésorerie non flashée	(d)	21 366 481	(d)		
TOTAL DES BESOINS	- 12 677 516	- 13 161 609	12 677 516	13 161 609	19 752 609
Financements (couverture des besoins)			Financements (couverture des besoins)		
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+62+c2+e2)			Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+62+c2+e2)		
Variation de trésorerie			Variation de trésorerie		
dont Prélèvement sur la trésorerie flashée ***			dont Prélèvement sur la trésorerie flashée ***		
dont Prélèvement sur la trésorerie non flashée			dont Prélèvement sur la trésorerie non flashée		
TOTAL DES FINANCEMENTS			TOTAL DES FINANCEMENTS		
19 752 609			19 752 609		

Les opérations pour compte de tiers, de même que les opérations liées à la TVA sont prévues sans impact sur la trésorerie compte-tenu des demandes de remboursement prévues avant la fin de l'exercice.

Les prévisions sur l'exercice 2016 devraient ainsi générer un abondement sur la trésorerie d'un montant total de 6 836 k€.

La trésorerie prévue au 31/12/2016 s'élèverait à 176 100 K€.

1.4 le tableau de situation patrimoniale (tableau 6).

Il s'agit du tableau en droits constatés.
(voir également les commentaires de la partie A).



Tableau 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel (agrégé)

CARGES	Budget 2016	Variation	Budget rectificatif 2016	PRODUITS	Budget 2016	Variation	Budget rectificatif 2016
Pers onnel	513 732 691	- 470 979	513 261 712	Subventions de l'Etat	493 791 269	54 301	493 845 590
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	147 937 593	-2 959 724	138 972 469	Fiscallité affectée	-	-	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	150 165 804	9 445 486	159 611 290	Autres subventions	79 078 124	6 185 496	85 263 590
				Autres produits	86 065 192	4 263 917	90 329 109
TOTAL DES CHARGES (1)	663 898 495	8 974 507	672 873 002	TOTAL DES PRODUITS (2)	658 934 605	10 503 684	669 438 289
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)				Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	4 963 890	- 1 529 177	3 434 713
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	663 898 495	8 974 507	672 873 002	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	663 898 495	8 974 507	672 873 002

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions en employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'auto financement (CAF)

	Budget 2016	Variation	Budget rectificatif 2016
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 4 963 890	-	3 434 713
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	44 000 000	1 937 099	45 937 099
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice	31 500 000	1 004 137	32 504 137
= CAF ou IAF*	7 536 110	932 962	9 998 249

* capacité d'auto financement ou insuffisance d'auto financement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget 2016	Variation	Budget rectificatif 2016	RESSOURCES	Budget 2016	Variation	Budget rectificatif 2016
Insuffisance d'auto financement*			0	Capacité d'auto financement*	7 536 110	932 962	9 998 249
Investissements	54 525 653	-3 703 141	50 822 512	Financement de l'actif par l'Etat	1 363 657	1 152 066	2 505 623
Remboursement des dettes financières	280 000	0	280 000	Autres ressources	41 383 951	-5 557 734	36 826 217
TOTAL DES EMPLOIS (5)	54 805 653	-3 703 141	51 102 512	TOTAL DES RESSOURCES (6)	50 273 618	-3 472 706	48 330 089
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6) - (5)		230 435		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8)	4 552 035		-2 772 423

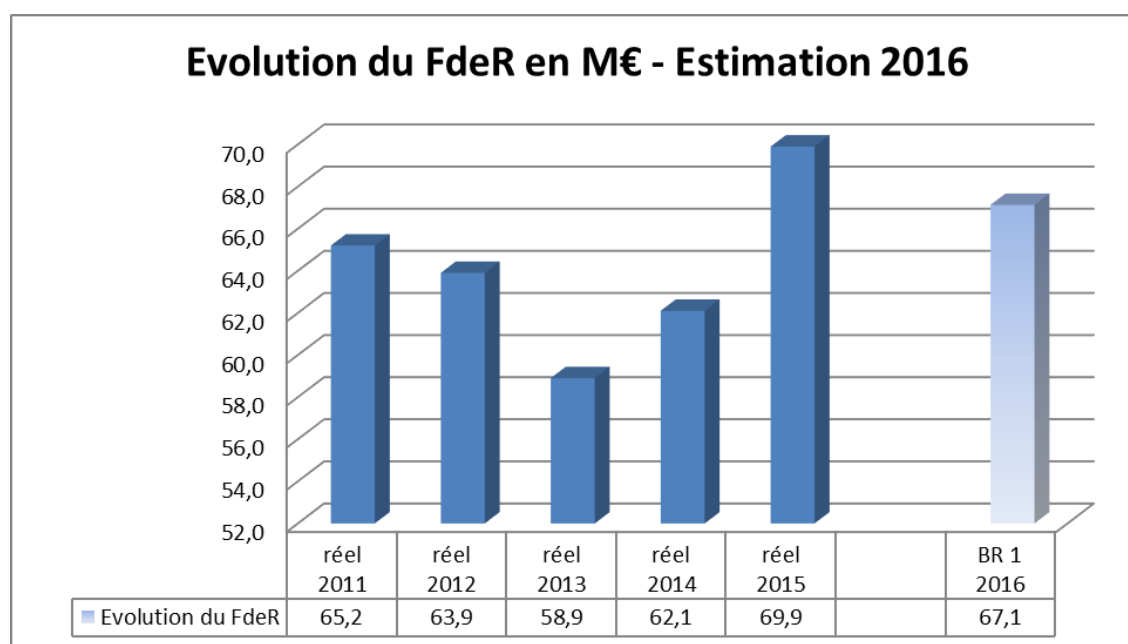
2 Equilibres généraux et soutenabilité budgétaire

L'approche GBCP nous permet de disposer, en plus de la dimension patrimoniale classique d'une vision mensuelle de nos prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des **engagements juridiques** de l'établissement.

En termes de **trésorerie**, l'établissement dispose d'un niveau raisonnable lui permettant de faire face à ses dépenses annuelles.

L'écart entre le niveau de trésorerie à fin 2016 par rapport à fin 2015 est dû au décalage Amidex (essentiellement).

Le BR1 2016 présente une diminution du **fonds de roulement** de 2.772 M€, montant destiné uniquement à financer des investissements :



Le Fonds de Roulement (FdeR) s'élevait à 69.9 M€ fin 2015 (45.76 M€ en mobilisable).

Si l'on considère, comme indiqué dans le BR1 2016, un prélèvement sur FdeR de 2.772 M€, le FdeR à fin 2016 serait à 67.1 M€ (estimation).

Remarque : le BP 2016 était basé sur une estimation à fin 2015 de FdeR à 53.5 M€ (base BR2).

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET RECTIFICATIF N°1 2016 D'AIX MARSEILLE UNIVERSITE

Vous trouverez ci-joints les éléments constitutifs du projet de BR N°1 2016 d'Aix Marseille Université (AMU) :

- **La note de présentation** du projet de BR1 2016
- **Les Tableaux soumis au vote du Conseil d'Administration :**

Ces tableaux apparaissent avec le petit logo de l'urne pour spécifier qu'ils donnent lieu à délibération du CA.

Ils concernent le budget agrégé de l'établissement et, selon les tableaux, seront à délibérer séparément pour les 3 fondations (Amidex, AMU, Imera), le SACD Plan Campus et le budget principal.

- le tableau des emplois (tableau 1) : agrégé
- le tableau des autorisations budgétaires (tableau 2) : par entité
- le tableau d'équilibre financier (tableau 4) : agrégé
- le tableau de situation patrimoniale (tableau 6) : par entité
- le tableau des opérations pluriannuelles (tableau 9) : agrégé.

- **Les Tableaux présentés pour information du CA :**

- le tableau des dépenses par destination et recettes par origine (tableau 3).
- le tableau des opérations pour compte de tiers (tableau 5).
- le tableau présentant le plan de trésorerie (tableau 7).
- le tableau des opérations liées aux recettes fléchées (tableau 8).
- le tableau de synthèse budgétaire et comptable (dit "tableau de passage")

EPSCP - synthèse des documents budgétaires à compter de l'exercice 2016

NB : les tableaux qui diffèrent du "standard GBCP" sont surlignés (tableaux 1, 2, 3, 7, 9, 10, 11 et 12)

N°	Intitulé du tableau	Périmètre	Soumission au CA
1	Tableau emplois	budget de l'établissement	Pour vote
2	Tableau autorisations budgétaires	budget principal budget annexe budget agrégé SIE budget de l'établissement	Pour vote
3	Tableau dépenses par destination + recettes par origine	budget principal budget agrégé budget de l'établissement	Pour information
4	Tableau équilibre financier	budget de l'établissement	Pour vote
5	Tableau opération pour compte de tiers	budget de l'établissement	Pour information
6	Situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	budget principal budget annexe budget agrégé SIE budget de l'établissement	Pour vote
7	Tableau plan de trésorerie	budget de l'établissement	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	budget principal budget agrégé budget de l'établissement	Pour information
9	Tableau agrégé des opérations pluriannuelles	budget de l'établissement	Pour vote
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation	budget de l'établissement	Pour information
11	Tableau UMR	-	Pour information

Tableau 2
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

	Dépenses						Recettes					
	AE			CP			RE					
	Budget 2016	variation	budget rectificatif 2016	Budget 2016	variation	budget rectificatif 2016	Budget 2016	variation	budget rectificatif 2016			
Personnel	490 681 153	-1 042 972	489 638 181	490 681 153	-1 042 972	489 638 181	593 032 734	5 577 842	598 610 576	Recettes globalisées		
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	141 931 593	-2 809 555	139 122 038	141 931 593	-2 809 555	139 122 038	486 265 196	223 153	486 488 349	Subvention pour charges de service public		
							5 110 732	424 049	5 534 781	Autres financements de l'Etat		
Fonctionnement et intervention	97 950 063	35 563	97 985 626	83 495 161	-13 381 819	70 113 342	50 092 128	1 659 965	51 752 093	Fiscalité affectée		
							51 564 678	3 270 675	54 835 353	Autres financements publics		
							14 853 266	- 5 081 423	9 771 843	Recettes fléchées **		
Investissement	37 246 731	840 921	38 087 652	29 034 599	-4 106 860	24 927 739	3 300 500	3 109 500	200 000	Financements de l'Etat fléchés		
							11 543 766	- 1 371 923	9 371 843	Autres financements publics fléchés		
										Recettes propres fléchées		
le cas échéant, sur autorisation du contrôleur budgétaire, une ou plusieurs enveloppes destinées à des contrats de recherche : personnel fonctionnement investissement												
TOTAL DES DEPENSES	625 877 967	- 166 468	625 711 499	603 210 913	- 18 531 651	584 679 262	607 886 000	496 419	608 382 419	TOTAL DES RECETTES		
Solde budgétaire (excédent)				4 675 087	19 028 070	23 703 157				Solde budgétaire (déficit)		

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 3

Dépenses par destination et recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme								
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total		
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue	225 937 426	225 937 426	17 781 470	13 491 142	6 938 088	1 641 946	250 656 984	241 070 526	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	136 122 253	136 122 253	8 752 765	6 653 240	2 782 769	692 467	147 657 787	143 467 971	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	76 471 772	76 471 772	8 117 693	6 157 312	3 594 349	808 794	88 183 813	83 437 878	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	13 343 402	13 343 402	911 012	680 591	560 970	140 685	14 815 383	14 164 677	
D105 - Bibliothèques et documentation	9 397 015	9 397 015	5 217 190	3 698 306	798 887	143 269	15 413 092	13 238 590	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	60 409 487	60 409 487	10 027 561	6 704 569	21 063 562	4 235 059	91 500 611	71 349 115	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	15 568 449	15 568 449	1 495 207	987 646	1 261 472	90 132	18 325 129	16 646 227	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	30 213 116	30 213 116	4 181 722	2 639 880	19 797 440	2 604 370	54 192 278	35 457 366	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	1 405 158	1 405 158	67 227	29 023	102 936	26 114	1 575 321	1 460 295	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	7 002 399	7 002 399	2 117 512	1 507 652	10 364 000	2 233 522	19 483 911	10 743 573	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	49 283 189	49 283 189	3 128 514	1 426 859	2 300 839	383 686	54 712 542	51 093 734	
D112 - Recherche universitaire Interdisciplinaire et transversale	899 639	899 639	2 341 869	1 654 768	504 908	89 946	3 746 416	2 644 353	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	1 075 227	1 075 227	939 592	724 776	29 920	7 590	2 044 739	1 807 593	
D114 - Immobilier	22 384 804	22 384 804	25 604 015	18 087 107	-41 645 797	9 370 890	6 343 022	49 842 802	
D115 - Pilotage et support	63 578 325	63 578 325	24 424 282	18 653 592	16 528 922	4 090 439	104 531 529	86 322 357	
Étudiants	2 483 947	2 483 947	659 504	508 021	42 475	10 776	3 185 926	3 002 743	= D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants	92 107	92 107	1 523	1 175	0	0	93 630	93 282	
D202 - Aides indirectes	0	0	30 906	23 840	0	0	30 906	23 840	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	2 391 840	2 391 840	627 075	483 006	42 475	10 776	3 061 390	2 885 622	
Total	489 638 181	489 638 181	97 985 666	70 113 342	38 087 652	24 927 739	625 711 499	584 679 262	

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	23 703 157
------------------------------------	-------------------

Tableau des recettes par origine (obligatoire) : Budget agrégé

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subventions pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	486 488 349								486 488 349
Droits d'inscription					14 658 720				14 658 720
Formation continue, diplômes propres et VAE					19 126 909				19 126 909
Taxe d'apprentissage					2 503 384				2 503 384
Contrats et prestations de recherche hors ANR					1 044 143				1 044 143
Valorisation					812 000				812 000
ANR investissements d'avenir				157 780			2 653 982		2 811 762
ANR hors investissements d'avenir				10 725 085			37 942		10 763 027
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				7 198 404			5 430 964		12 629 368
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				4 263 810			712 000		4 975 810
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		5 534 781		29 407 014	1 419 534	200 000	736 955		37 298 284
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					3 100				3 100
Autres recettes					15 267 563				15 267 563
Total	486 488 349	5 534 781	0	51 752 093	54 835 353	200 000	9 571 843	0	608 382 419

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	23 703 157
-----------------------------------	-------------------

NB1 : Le tableau des recettes par origine doit être renseigné en prévision de recettes et correspondre avec le tableau du solde budgétaire, recettes à mentionner.

Tableau 6
Situation patrimoniale
TOTAL AMU HORS FONDATIONS ET PLAN CAMPUS



POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016	PRODUITS	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016
Personnel	490 661 153	-1 042 972	489 638 181	Subventions de l'Etat	493 791 289	54 301	493 845 590
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	141 931 593	-2 959 724	138 972 469	Fiscalité affectée	0		0
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	130 791 653	4 888 733	135 680 386	Autres subventions	37 012 592	1 161 440	38 174 032
TOTAL DES CHARGES (1)	621 472 806	3 845 761	625 318 567	Autres produits	85 906 192	4 259 617	90 167 809
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)		1 629 597	0	TOTAL DES PRODUITS (2)	616 712 073	5 475 358	622 187 431
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	621 472 806	5 475 358	625 318 567	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	621 472 806	5 475 358	625 318 567

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	4 760 733	1 629 597	3 131 136
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	44 000 000	519 500	44 519 500
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	31 500 000	-409 879	31 090 121
= CAF ou IAF*	7 739 267	2 558 976	10 298 243

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016	RESSOURCES	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016
Insuffisance d'autofinancement*	0	0	0	Capacité d'autofinancement*	7 739 267	2 558 976	10 298 243
Investissements	34 158 351	-4 829 835	29 328 516	Financement de l'actif par l'Etat	1 353 557	1 142 066	2 495 623
Remboursement des dettes financières		0	0	Autres ressources	20 756 649	-6 669 128	14 087 521
TOTAL DES EMPLOIS (5)	34 158 351	-4 829 835	29 328 516	Augmentation des dettes financières	0	0	0
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)/(5)		1 861 749		TOTAL DES RESSOURCES (6)	29 849 473	-2 968 086	26 881 387
				PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	4 308 878		2 447 129

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT - APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-4 308 878	1 861 749	-2 447 129
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-8 986 965	-22 182 689	-31 169 654
Variation de la TRESORERIE - ARRONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	4 180 817	24 541 708	28 722 525
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	46 801 416	18 338 878	64 940 294
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-80 712 295	39 021 622	-41 690 673
Niveau de la TRESORERIE	127 313 712	-20 682 745	106 630 967

EPSCP - synthèse des documents budgétaires à compter de l'exercice 2016

NB : les tableaux qui diffèrent du "standard GBCP" sont surlignés (tableaux 1, 2, 3, 7, 9, 10, 11 et 12)

N°	Intitulé du tableau	Périmètre	Soumission au CA
1	Tableau emplois	budget de l'établissement	Pour vote
2	Tableau autorisations budgétaires	budget principal budget annexe budget agrégé SIE	Pour vote
3	Tableau dépenses par destination + recettes par origine	budget de l'établissement budget principal budget agrégé	Pour information
4	Tableau équilibre financier	budget de l'établissement	Pour vote
5	Tableau opération pour compte de tiers	budget de l'établissement	Pour information
6	Situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	budget principal budget annexe budget agrégé SIE	Pour vote
7	Tableau plan de trésorerie	budget de l'établissement	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	budget principal budget agrégé	Pour information
9	Tableau agrégé des opérations pluriannuelles	budget de l'établissement	Pour vote
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation	budget de l'établissement	Pour information
11	Tableau UMR	-	Pour information

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget rectificatif n°1 2016

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

Catégorie d'emplois	Nature des emplois		BP 2016		VARIATION BP BR1 2016		BR1 2016		Global		
	Emplois permanents	Emplois non permanents	En ETP	En ETP	En ETP	En ETP	En ETP	En ETP	BP 2016	VARIATION BP BR1 2016	BR1 2016
Engagés contractuels			12	0	0	0	12	2016	2016	0	2016
Chercheurs			226	40	40	40	266	1228	105	1343	
Total EC			238	40	40	40	278	4136	115	4251	
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS											
			0	0	0	0	0				
BATAOIS	Permanents	Titulaires	141	50	50	191	141	2145	30	2175	
	Non permanents	CD	916	128	128	1044	182	182	66	228	
Statut Bataois			1097	178	178	1226	1097	3464	264	3688	
	Total		1296	228	228	1513	7540	379	7919		
										Total global des emplois votés par la CA	
										8031	8266

Rappel au plafond des emplois fixés par l'Etat

679	17	673
-----	----	-----

Plafond Etat votés + EP

Plafond Etat votés + EP

100% sur la possibilité de dépasser le plafond

Ce tableau doit être annexé au budget de fonctionnement, au titre de justification, aux décisions budgétaires modificatives. Les chiffres qui figurent dans ce tableau sont exprimés en équivalents temps plein réels (ETPR). Le guide des comptes des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP relève les règles de décompte des emplois en ETP en fonction des catégories de services.
Sont pris en compte au vote de conseil d'administration le plafond global des emplois (cote annuelle (4)).
Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (cote annuelle (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat sur le 446 000 à l'établissement et rattaché en case (5).

Tableau 2
Autorisations budgétaires



POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

	Dépenses						Recettes					
	AE			CP			RE					
	Budget 2016	Variation	Budget rectificatif 2016	Budget 2016	Variation	Budget rectificatif 2016	Budget 2016	Variation	Budget rectificatif 2016			
Personnel	513 732 691	-470 979	513 261 712	513 732 691	-470 979	513 261 712	594 497 126	5 420 167	599 917 293			
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	141 931 593	-2 809 555	139 122 038	141 931 593	-2 809 555	139 122 038	466 265 196	223 153	488 488 349	Recettes globalisées		
							5 110 732	424 049	5 534 781	Subvention pour charges de service public		
Fonctionnement et intervention	117 324 234	4 587 186	121 911 420	102 869 312	0	102 869 312	51 052 498	1 557 185	52 609 683	Autres financements de l'Etat		
							52 068 700	-3 215 780	55 284 480	Fiscalité affectée		
										Autres financements publics		
										Recettes propres		
Investissement	208 754 416	-37 532 385	171 222 031	46 584 805	-3 147 670	43 437 135	62 603 166	-	5 081 423	Recettes fléchées **		
							3 309 500	-	3 109 500	Financements de l'Etat fléchés		
							59 293 666	-	1 971 923	Autres financements publics fléchés		
										Recettes propres fléchées		
le cas échéant, sur autorisation du contrôleur budgétaire, une ou plusieurs enveloppes* destinées à des contrats de recherche : personnel ; fonctionnement ; investissement)												
TOTAL DES DÉPENSES	839 811 341	- 33 416 178	806 395 163	663 186 808	- 3 618 649	659 568 159	667 100 292	338 744	657 439 036	TOTAL DES RECETTES		
Solde budgétaire (excédent)					3 957 393	- 2 129 123				Solde budgétaire (déficit)		
							- 6 086 516					

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 3

Dépenses par destination et recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme								
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total		
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue	226 573 708	226 573 708	18 765 565	14 475 237	7 136 256	1 810 389	252 475 529	242 859 335	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	136 642 596	136 642 596	9 183 164	7 083 639	2 805 393	711 697	148 631 153	144 437 932	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	76 570 132	76 570 132	8 574 556	6 614 175	3 767 166	955 688	88 911 853	84 139 995	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	13 360 981	13 360 981	1 007 845	777 424	563 698	143 004	14 932 523	14 281 408	
D105 - Bibliothèques et documentation	9 491 479	9 491 479	6 643 484	5 124 600	898 498	227 939	17 033 461	14 844 018	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	67 192 790	67 192 790	14 534 559	11 211 557	22 922 549	5 815 197	104 649 899	84 219 544	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	16 443 501	16 443 501	2 220 033	1 712 472	1 646 996	417 825	20 310 531	18 573 798	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	35 355 794	35 355 794	6 743 899	5 202 057	23 852 405	6 051 091	65 952 098	46 608 942	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	1 423 803	1 423 803	167 101	128 897	102 936	26 114	1 693 840	1 578 814	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	9 402 306	9 402 306	2 667 481	2 057 621	11 027 596	2 797 579	23 097 383	14 257 506	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	54 109 816	54 109 816	7 442 908	5 741 253	2 636 254	668 789	64 188 978	60 519 858	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	1 519 469	1 519 469	3 005 279	2 318 189	566 357	143 679	5 091 105	3 981 336	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	1 075 227	1 075 227	939 592	724 776	29 920	7 590	2 044 739	1 807 593	
D114 - Immobilier	23 121 106	23 121 106	32 878 385	25 361 476	83 658 531	21 223 244	139 658 022	69 705 826	
D115 - Pilotage et support	65 068 765	65 068 765	25 240 559	19 469 869	16 701 258	4 236 924	107 010 582	88 775 558	
Étudiants	2 483 947	2 483 947	662 574	511 091	42 475	10 776	3 188 997	3 005 814	=D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants	92 107	92 107	1 523	1 175	0	0	93 630	93 282	
D202 - Aides indirectes	0	0	30 906	23 840	0	0	30 906	23 840	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	2 391 841	2 391 841	630 145	486 076	42 475	10 776	3 064 461	2 888 692	
Total	513 261 712	513 261 712	121 911 420	94 039 096	171 222 031	43 437 135	806 395 163	650 737 943	8 830 216

SOLDE BUDGETAIRE

6 701 093

Tableau des recettes par origine (obligatoire) : Budget agrégé

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subventions pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	486 488 349								486 488 349
Droits d'inscription					14 658 720				14 658 720
Formation continue, diplômes propres et VAE					19 126 909				19 126 909
Taxe d'apprentissage					2 503 384				2 503 384
Contrats et prestations de recherche hors ANR					1 044 143				1 044 143
Valorisation					812 000				812 000
ANR investissements d'avenir				650 670			50 403 882		51 054 552
ANR hors investissements d'avenir				10 725 085			37 942		10 763 027
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				7 198 404			5 430 964		12 629 368
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				4 299 510			712 000		5 011 510
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		5 534 781		29 736 014	1 715 761	200 000	736 955		37 923 511
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					156 000				156 000
Autres recettes					15 267 563				15 267 563
Total	486 488 349	5 534 781	0	52 609 683	55 284 480	200 000	57 321 743	0	657 439 036

SOLDE BUDGETAIRE

6 701 093

NB1 : Le tableau des recettes par origine doit être renseigné en prévision de recettes et correspondre avec le tableau du solde budgétaire, recettes à mentionner.

Tableau 4
Équilibre financier



POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	Budget 2016	Variation	Budget rectificatif 2016	Budget 2016	Variation	Budget rectificatif 2016	
Solde budgétaire (déficit) *	- 6 086 516	-	-	-	3 957 393	- 2 129 123	Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>				4 675 088	19 026 269	23 701 357	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>						-	<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>	- 14 593 273	- 4 745 638	- 19 338 911			-	<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire Plan Campus</i>				3 831 670	- 1 494 823	2 336 847	<i>dont solde budgétaire Plan Campus</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>							<i>dont solde budgétaire SIE</i>
Remboursements d'emprunts		- 242 000	- 242 000				Nouveaux emprunts
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	- 3 348 000	-	- 3 348 000	3 348 000	-	3 348 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	- 3 243 000	3 000	- 3 240 000	3 243 000	374 000	3 617 000	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	- 12 677 516	- 239 000	- 12 916 516	6 591 000	4 331 393	10 922 393	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	(I)	4 092 393	- 1 994 123	- 6 086 516		-	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	<i>(a)</i>			<i>- 14 530 464</i>		<i>- 14 530 464</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	<i>(d)</i>	<i>21 366 481</i>	<i>21 366 481</i>	<i>(d)</i>			<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS	- 12 677 516	- 4 331 393	- 10 922 393	12 677 516	4 331 393	10 922 393	TOTAL DES FINANCEMENTS

Opérations budgétaires

Opérations non budgétaires

Opérations ayant un impact sur la trésorerie

La variation de trésorerie :

- se détermine par différence entre (1) et (2),
- se décompose en (a) et (d),
- s'explique par D, (b), (c), (e).

= différence entre variation de trésorerie (I ou II) et (a)

Décomposition de la variation de trésorerie

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement
Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 5
Opérations pour le compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Opération 1	C 4...			
Aide à la mobilité internationale			1 048 000	1 048 000
Opération 2	C 4...			
Sécurité sociale étudiants	C 4...		1 200 000	1 200 000
Opération ...	C 4...			
Coordinateur projet européen	C 4...		600 000	600 000
Opération ...	C 4...			
Coordinateur projet CROUS	C 4...		500 000	500 000
TOTAL			3 348 000	3 348 000

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Équilibre financier" (tableau 4)

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

Tableau 6
Situation patrimoniale



POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel (agrégé)

CHARGES	Budget 2016	Variation	Budget rectificatif 2016	PRODUITS	Budget 2016
Personnel	513 732 691	- 470 979	513 261 712	Subventions de l'Etat	493 791 289
	141 931 593	-2 959 124	138 972 469	Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	150 165 804	9 445 486	159 611 290	Autres subventions	79 078 124
				Autres produits	86 065 192
TOTAL DES CHARGES (1)	663 898 495	8 974 507	672 873 002	TOTAL DES PRODUITS (2)	658 934 605
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)				Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	4 963 890
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	663 898 495	8 974 507	672 873 002	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	663 898 495

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Budget 2016	Variation	Budget rectificatif 2016
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	4 963 890	-	3 434 713
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	44 000 000	1 937 099	45 937 099
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	31 500 000	1 004 137	32 504 137
= CAF ou IAF*	7 536 110	932 962	9 998 249

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget 2016	Variation	Budget rectificatif 2016	RESSOURCES	Budget 2016
Insuffisance d'autofinancement*			0	Capacité d'autofinancement*	7 536 110
Investissements	54 525 653	-3 703 141	50 822 512	Financement de l'actif par l'Etat	1 353 557
Remboursement des dettes financières	280 000	0	280 000	Autres ressources	41 383 951
TOTAL DES EMPLOIS (5)	54 805 653	-3 703 141	51 102 512	Augmentation des dettes financières	
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		230 435		TOTAL DES RESSOURCES (6)	50 273 618
				PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) =	4 532 035

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Exécuté 2015	Variation	Budget rectificatif 2016
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	7 806 775	-10 579 198	-2 772 423
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-7 776 187	-1 832 253	-9 608 440
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (1) ou RELEVEMENT	15 582 962	-8 746 945	6 836 017
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	69 904 648	-2 772 423	67 132 225
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-99 359 335	-9 608 440	-108 967 775
Niveau de la TRESORERIE	169 263 983	6 836 017	176 100 000

Tableau 7
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT														
(K€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total Prévisions	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	169 264	251 247	207 916	164 908	247 673	207 458	162 077	239 783	195 977	150 326	143 584	221 286	2 361 499	6 836
dont placements = total du C_50														
ENCAISSEMENTS														
A1. Recettes budgétaires globalisées	125 077	6 018	8 905	128 205	9 104	9 227	130 098	-	10 055	18 769	136 591	16 561	598 610	
Subvention pour charges de service public	121 622			121 622			121 622				121 622		486 488	
Autres financements de l'Etat										5 535			5 535	
Fiscalité affectée													-	
Autres financements publics	-	1 056	3 077	3 983	4 104	4 227	4 581	4 755	7 398	8 769	9 353	51 303	51 303	
Recettes propres	3 455	4 962	5 828	2 600	5 000	5 000	3 895	5 300	5 836	6 200	7 208	7 208	55 284	
A2. Recettes Fondations IMERA et AMU	-	-	165	-	396	273	-	118	127	15	66	147	1 307	
Recettes Fondation IMERA			165		396				127			147	835	
Recettes Fondation AMU				-		273		118		15	66		472	
A3. Recettes budgétaires fléchées	5 082	-	788	5 027	3 612	392	6 487	52	554	34 051	613	864	57 522	
Financements de l'Etat fléchés												200	200	
AMIDEX										25 598			25 598	
PLAN CAMPUS	5 082			5 027			6 000			6 043			22 152	
CPER					3 400					1 756			5 156	
Contrats de recherche			788	-	212	382	467	32	524	624	583	632	4 244	
Erasmus						10	20	20	30	30	30	32	172	
A4. Opérations non budgétaires	42	57	75	-	-	2 450	250	250	2 293	250	250	1 048	6 965	
Nouveaux emprunts													-	
Opérations pour compte de tiers (encaissements de l'exercice) hors TVA						1 150			1 150			1 048	3 348	
TVA	42	57	75			1 300			1 143				2 617	
Autres encaissements sur comptes de tiers				-			250	250		250	250		1 000	
A. TOTAL	130 201	6 075	9 933	133 232	13 112	12 342	136 835	420	13 029	53 085	137 520	18 620	664 404	
DECAISSEMENTS														
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	44 709	45 437	45 458	46 872	46 580	49 980	51 180	41 554	50 450	50 567	51 270	52 716	576 773	
Personnel	38 617	40 244	38 925	38 956	41 400	41 400	41 400	41 400	41 600	41 600	41 584	41 558	488 684	
Fonctionnement	4 440	4 139	5 335	6 600	3 558	6 658	7 058	124	7 128	7 245	7 164	8 600	68 049	
Intervention													-	
Investissement	1 652	1 054	1 198	1 316	1 622	1 922	2 722	30	1 722	1 722	2 522	2 558	20 040	
B2. Enveloppes Fondations IMERA AMU	101	71	119	115	164	172	169	54	171	173	185	214	1 708	
Personnel Fondation IMERA	34	27	28	22	25	25	25	25	25	25	25	28	314	
Fonctionnement Fondation IMERA	18	38	69	51	53	55	58	3	53	55	58	76	587	
Investissement Fondation IMERA			7				3						10	
Personnel Fondation AMU	25	4	9	10	9	9	9	8	9	9	9	9	119	
Fonctionnement Fondation AMU	24	2	6	32	75	81	72	16	82	82	89	95	656	
Investissement Fondation AMU				-	2	2	2	2	2	2	4	6	22	
B3. Dépenses sur recettes fléchées	2 795	3 243	6 637	3 201	6 024	7 051	7 131	2 312	7 350	8 418	7 909	10 186	72 257	
Personnel AMIDEX	1 710	1 707	1 642	1 832	1 950	1 950	1 950	1 950	1 950	1 950	1 950	1 956	22 497	
Personnel Fondation AMU													-	
Personnel Fondation IMERA													-	
Personnel Plan campus	40	55	49	56	59	59	59	59	59	59	75	63	692	
Personnel Contrats de recherche		97	216	-	78	78	78	78	78	78	78	81	940	
Personnel erasmus			1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	16	
Fonctionnement AMIDEX	532	687	866	1 005	1 140	1 633	1 880	12	1 956	2 056	1 533	2 113	15 412	
Fonctionnement Plan Campus		28	368	11	647	845	1 162	39	895	1 091	1 070	1 114	7 270	
Fonctionnement Contrats de recherche	26	26	59	103	92	141	166	13	154	154	129	175	1 238	
Fonctionnement Erasmus			83	-	69	108	113	8	101	101	106	138	827	
Investissement AMIDEX	480	565	364	162	595	595	539	43	595	652	558	1 477	6 625	
Investissement Plan campus		56	1 879	26	1 042	1 289	933	12	1 042	1 831	1 793	1 949	11 852	
Investissement Contrats de recherche	7	22	-	5	167	167	150	11	162	174	175	338	1 378	
Investissement CPER			1 110	-	185	185	99	85	355	270	441	780	3 510	
B4. Opérations non budgétaires	613	655	727	279	559	520	649	306	709	669	454	690	6 830	
Remboursements d'emprunts					60	61			60			61	242	
Opérations pour compte de tiers (décaissements de l'exercice) hors TVA	279	279	279	279	279	279	279	279	279	279	279	279	3 348	
TVA	334	376	448		220	180	370	27	370	390	175	350	3 240	
Autres décaissements sur comptes de tiers													-	
B. TOTAL	48 218	49 406	52 941	50 467	53 327	57 723	59 129	44 226	58 680	59 827	59 818	63 806	657 568	
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	81 983	- 43 331	- 43 008	82 765	- 40 215	- 45 381	77 706	- 43 806	- 45 651	- 6 742	77 702	- 45 186	6 836	
SOLDE CUMULE (1) + (2)	251 247	207 916	164 908	247 673	207 458	162 077	239 783	195 977	150 326	143 584	221 286	176 100	2 368 335	= total de la classe 5

Tableau 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées : Tableau Agrégé

	Antérieures à N non dénouées	2016	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)		57 521 743			
Financements de l'État fléchés		200 000			
Autres financements publics fléchés		57 321 743			
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)		72 052 207			
Personnel					
AE=CP		24 146 212			
Fonctionnement et intervention					
AE		24 747 194			
CP		24 747 194			
Investissement					
AE		138 606 031			
CP		23 158 801			
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)		-14 530 464	0	0	0

X repris au tableau "Équilibre financier"

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées : Tableau Contrats de recherche

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)		4 243 802			
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés		4 243 802			
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)		3 348 921			
Personnel					
AE=CP		939 579			
Fonctionnement et intervention					
AE		1 238 083			
CP		1 238 083			
Investissement					
AE		1 377 952			
CP		1 171 259			
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)		894 881			

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées : Tableau AMIDEX

	Antérieures à N non dénouées	2016	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)		25 598 000			
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés		25 598 000			
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)		44 534 955			
Personnel					
AE=CP		22 497 353			
Fonctionnement et intervention					
AE		15 412 064			
CP		15 412 064			
Investissement					
AE		7 794 751			
CP		6 625 538			
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)		-18 936 955			

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées : Tableau Plan Campus

	Antérieures à N non dénouées	2016	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)		22 151 900			
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés		22 151 900			
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)		19 815 053			
Personnel					
AE=CP		692 400			
Fonctionnement et intervention					
AE		7 270 300			
CP		7 270 300			
Investissement					
AE		125 304 328			
CP		11 852 353			
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)		2 336 847			

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées : Tableau Patrimoine (CPER)

	Antérieures à N non dénouées	2016	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)		5 356 041			
Financements de l'État fléchés		200 000			
Autres financements publics fléchés		5 156 041			
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)		3 509 650			
Personnel					
AE=CP					
Fonctionnement et intervention					
AE					
CP					
Investissement					
AE		4 129 000			
CP		3 509 650			
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)		1 846 391			

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées : Autres contrats (ERASMUS,...)

	Antérieures à N non dénouées	2016	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)		172 000			
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés		172 000			
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)		843 627			
Personnel					
AE=CP		16 880			
Fonctionnement et intervention					
AE		826 747			
CP		826 747			
Investissement					
AE					
CP					
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)		-671 627			

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles



POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en 2016	AE nouvelles ouvertes en 2016	Total des AE ouvertes pour 2016	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en 2016	CP nouveaux ouverts en 2016	Total des CP ouverts pour 2016	Restes à engager en fin 2016 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin 2016 (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
Contrats de recherche	123 247 637	102 622 056	102 622 056	-	20 625 581	20 625 581	101 407 056	76 055 292	-	19 868 901	19 868 901	-	27 323 444
Programmes pluriannuels d'investissement	158 879 479	109 952 479	109 952 479	2 322 000	29 078 000	31 400 000	77 897 060	77 353 048	2 720 162	7 365 552	10 085 714	-	3 292 000
AMIDEX	106 558 969	65 591 450	65 591 450	-	45 704 168	45 704 168	65 591 450	41 682 333	-	44 534 955	44 534 955	- 4 736 649	25 078 330
Plan Campus	170 614 000	33 014 000	20 314 000	-	132 460 000	132 460 000	18 487 323	17 166 114	-	16 260 217	16 260 217	17 840 000	119 347 669
Total	559 300 085	311 179 985	298 479 985	2 322 000	227 867 749	230 189 749	263 382 889	212 256 787	2 720 162	88 029 625	90 749 787	13 103 351	175 041 443
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total personnel	104 489 271	72 171 238	72 171 238	-	32 823 561	32 823 561	72 171 238	44 050 592	-	32 823 561	32 823 561	- 505 528	28 120 646
Ss total fonctionnement et intervention	91 936 184	52 308 989	50 038 337	-	25 096 902	25 096 902	51 149 163	39 974 199	-	25 584 736	25 584 736	16 800 945	9 576 304
Ss total investissement	362 874 630	186 699 758	176 270 410	2 322 000	169 947 286	172 269 286	140 062 488	128 231 995	2 720 162	29 821 328	32 541 490	14 334 934	187 766 210

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour 2016	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Contrats de recherche	123 247 637	-	123 247 637	40 671 720	40 671 720	41 904 197
Programmes pluriannuels d'investissement	158 879 479	19 203 306	139 676 173	75 959 078	11 357 041	52 360 054
AMIDEX	106 558 969	-	106 558 969	80 960 969	25 598 000	-
Plan Campus	170 614 000	-	170 614 000	18 283 585	22 031 900	130 298 515
Total	559 300 085	19 203 306	540 096 779	215 875 352	99 658 661	224 562 766

TABLEAU 11
TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Moyens de l'établissement		Moyens hors budget de l'établissement			
		Emplois	Organisme de recherche A	Partenaire B	Partenaire N	Emplois
UMR 1	Personnel		Emplois			Emplois
	Fonctionnement					
	Investissement					
UMR 2	Personnel		Emplois			Emplois
	Fonctionnement					
	Investissement					
...						
UMR n	Personnel		Emplois			Emplois
	Fonctionnement					
	Investissement					

Etablissement :	AMU
Exercice :	2016
BP/BR n°/CF :	BR1 2016
Date du vote par le CA :	24/05/2016

TABLEAU Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	B I n
1 Niveau initial de restes à payer	
2 Niveau initial du fonds de roulement	69 904 648
3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-99 359 335
4 Niveau initial de la trésorerie	169 263 983
4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	0
4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	169 263 983

Stocks initiaux

5 Autorisations d'engagement	
6 Résultat patrimonial	-3 434 713
7 Capacité d'autofinancement (CAF)	9 998 249
8 Variation du fonds de roulement	-2 772 423

	SENS
9 Opérations bilancielle non budgétaires	-242 000
Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -
Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+
Cautionnements et dépôts	-

	SENS
10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	243 341
Variation des stocks	+ / -
Production immobilisée	+
Charges sur créances irrécouvrables	-
Produits divers de gestion courante	+

Flux de l'année

	SENS
11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	-9 474 857
Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -

12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	6 701 093
--	-----------

13 Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	134 924
--	---------

	SENS
14 Variation de la trésorerie = 12 + 13	6 836 017
14.a dont variation de la trésorerie fléchée	-14 530 464
14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	21 366 481

15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 - 13	-9 608 440
--	------------

16 Restes à payer	0
--------------------------	---

17 Niveau final de restes à payer	0
--	---

Stocks finaux

18 Niveau final du fonds de roulement	67 132 225
19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-108 967 775
20 Niveau final de la trésorerie	176 100 000
20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	
20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

EPSCP - synthèse des documents budgétaires à compter de l'exercice 2016

NB : les tableaux qui diffèrent du "standard GBCP" sont surignés (tableaux 1, 2, 3, 7, 9, 10, 11 et 12)

N°	Intitulé du tableau	Périmètre	Soumission au CA
1	Tableau emplois	budget de l'établissement	Pour vote
2	Tableau autorisations budgétaires	budget principal budget annexe budget agrégé SIE	Pour vote
3	Tableau dépenses par destination + recettes par origine	budget de l'établissement budget principal budget agrégé	Pour information
4	Tableau équilibre financier	budget de l'établissement	Pour vote
5	Tableau opération pour compte de tiers	budget de l'établissement	Pour information
6	Situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	budget principal budget annexe budget agrégé SIE	Pour vote
7	Tableau plan de trésorerie	budget de l'établissement budget de l'établissement	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	budget principal budget agrégé	Pour information
9	Tableau agrégé des opérations pluriannuelles	budget de l'établissement	Pour information
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation	budget de l'établissement	Pour vote
11	Tableau UMR	budget de l'établissement -	Pour information Pour information

Tableau 2
Autorisations budgétaires



POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

	Dépenses						Recettes		
	Montants						Montants		
	AE		CP		RE		Budget 2016	variation	budget rectificatif 2016
	Budget 2016	variation	budget rectificatif 2016	Budget 2016	variation	budget rectificatif 2016			
Personnel	21 991 825	505 528	22 497 353	21 991 825	505 528	22 497 353			
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>									
									Recettes globalisées
									Subvention pour charges de service public
									Autres financements de l'Etat
Fonctionnement et intervention	12 333 009	3 079 055	15 412 064	12 333 009	3 079 055	15 412 064			Fiscalité affectée
									Autres financements publics
									Recettes propres
									Recettes fléchées **
Investissement	6 642 685	1 152 066	7 794 751	5 646 282	979 256	6 625 538			Financements de l'Etat fléchés
									Autres financements publics fléchés
									Recettes propres fléchées
le cas échéant, sur autorisation du contrôleur budgétaire, une ou plusieurs enveloppes* destinées à des contrats de recherche : personnel									
TOTAL DES DÉPENSES	40 967 519	4 735 649	45 704 168	39 971 116	4 563 839	44 534 955			TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)							- 14 373 116	- 4 563 839	Solde budgétaire (déficit)

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 3

par destination et recettes par origine - AMU - BR1 2016 - Fondation AMIDEX

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme								
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total		
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue	544 665	544 665	979 449	979 449	198 168	168 443	1 722 281	1 692 556	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	428 726	428 726	425 752	425 752	22 623	19 230	877 101	873 708	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	98 360	98 360	456 863	456 863	172 816	146 894	728 039	702 117	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	17 579	17 579	96 833	96 833	2 728	2 319	117 141	116 732	
D105 - Bibliothèques et documentation	94 464	94 464	1 426 294	1 426 294	99 611	84 670	1 620 369	1 605 428	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	6 783 302	6 783 302	4 506 998	4 506 998	1 858 986	1 580 138	13 149 287	12 870 439	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	875 052	875 052	724 826	724 826	385 524	327 695	1 985 402	1 927 574	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	5 142 678	5 142 678	2 562 177	2 562 177	4 054 965	3 446 721	11 759 820	11 151 575	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	18 645	18 645	99 874	99 874		0	118 519	118 519	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	2 399 907	2 399 907	549 969	549 969	663 596	564 057	3 613 472	3 513 933	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	4 826 627	4 826 627	4 233 532	4 233 532	335 415	285 103	9 395 574	9 345 262	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	442 995	442 995	181 682	181 682	51 449	43 732	676 127	668 409	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	0	0	0	0	0	0	0	0	
D114 - Immobilier	43 902	43 902	4 069	4 069	0	0	47 971	47 971	
D115 - Pilotage et support	1 325 115	1 325 115	143 194	143 194	147 036	124 980	1 615 345	1 593 290	
Étudiants	0	0	0	0	0	0	0	0	=D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants	0	0	0	0	0	0	0	0	
D202 - Aides indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total	22 497 353	22 497 353	15 412 064	15 412 064	7 794 751	6 625 538	45 704 169	44 534 956	

SOLDE BUDGETAIRE -18 936 956

Tableau des recettes par origine (obligatoire) : Budget agrégé

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subventions pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public									0
Droits d'inscription									0
Formation continue, diplômes propres et VAE									0
Taxe d'apprentissage									0
Contrats et prestations de recherche hors ANR									0
Valorisation									0
ANR investissements d'avenir							25 598 000		25 598 000
ANR hors investissements d'avenir									0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région									0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres									0
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									0
Autres recettes									0
Total	0	0	0	0	0	0	25 598 000	0	25 598 000

SOLDE BUDGETAIRE -18 936 956

NB1 : Le tableau des recettes par origine doit être renseigné en prévision de recettes et correspondre avec le tableau du solde budgétaire. recettes à mentionner.

Tableau 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	budget 2016		budget rectificatif 2016		PRODUITS	budget 2016		budget rectificatif 2016	
		variation					variation		
Personnel	21 961 825	505 528	22 497 353		Subventions de l'Etat	0		0	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>					Fiscalité affectée	0		0	
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	12 333 000	3 079 055	15 412 064		Autres subventions	34 324 834	3 584 582	37 909 416	
					Autres produits	0		0	
TOTAL DES CHARGES (1)	34 324 834	3 584 583	37 909 417		TOTAL DES PRODUITS (2)	34 324 834	3 584 582	37 909 416	
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)			0		Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0		0	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)			37 909 417		TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)			37 909 416	

* il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-		-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice	0		
= CAF ou IAF*	-	-	-

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	budget 2016		budget rectificatif 2016		RESSOURCES	budget 2016		budget rectificatif 2016	
		variation					variation		
Insuffisance d'autofinancement*					Capacité d'autofinancement*				
Investissements	6 642 685	1 152 066	7 794 751		Financement de l'actif par l'Etat				
Remboursement des dettes financières					Autres ressources	6 642 685	1 152 066	7 794 751	
					Augmentation des dettes financières				
TOTAL DES EMPLOIS (5)	6 642 685	1 152 066	7 794 751		TOTAL DES RESSOURCES (6)	6 642 685	1 152 066	7 794 751	
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (5)-(5)	0		0		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	0		0	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT	0	-	-
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	14 373 116	4 563 839	18 936 955
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (II) ou RELEVEMENT (II)	-14 373 116	-4 563 839	-18 936 955
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	756 355	330 329	1 086 684
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-34 916 181	19 266 329	-15 649 852
Niveau de la TRESORERIE	35 672 536	-18 936 000	16 736 536

EPSCP - synthèse des documents budgétaires à compter de l'exercice 2016

NB : les tableaux qui diffèrent du "standard GBCP" sont surlignés (tableaux 1, 2, 3, 7, 9, 10, 11 et 12)

N°	Intitulé du tableau	Périmètre	Soumission au CA
1	Tableau emplois	budget de l'établissement	Pour vote
2	Tableau autorisations budgétaires	budget principal budget annexe budget agrégé SIE	Pour vote
3	Tableau dépenses par destination + recettes par origine	budget de l'établissement budget principal budget agrégé	Pour information
4	Tableau équilibre financier	budget de l'établissement	Pour vote
5	Tableau opération pour compte de tiers	budget de l'établissement	Pour information
6	Situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	budget principal budget annexe budget agrégé SIE	Pour vote
7	Tableau plan de trésorerie	budget de l'établissement	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	budget principal budget agrégé	Pour information
9	Tableau agrégé des opérations pluriannuelles	budget de l'établissement	Pour information
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation	budget de l'établissement	Pour vote
11	Tableau UMR	-	Pour information

Tableau 2
Autorisations budgétaires



POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

	Dépenses						Recettes		
	AE			CP			Montants		
	Budget 2016	variation	budget rectificatif 2016	Budget 2016	variation	budget rectificatif 2016	Budget 2016	variation	budget rectificatif 2016
Personnel	117 313	2 295	119 608	117 313	2 295	119 608	427 272	44 705	471 977
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>						119 608			
Fonctionnement et intervention	574 072	81 873	655 945	574 072	81 873	655 945	152 000	24 705	172 000
							275 272	20 000	299 977
Investissement	10 000	15 300	25 300	8 500	13 005	21 505	-	-	-
le cas échéant, sur autorisation du contrôleur budgétaire, une ou plusieurs enveloppes* destinées à des contrats de recherche personnel fonctionnement investissement									
TOTAL DES DÉPENSES	701 385	99 468	800 853	699 885	97 173	797 058	427 272	44 705	471 977
Solde budgétaire (excédent)							272 613	- 52 468	- 325 081
TOTAL DES RECETTES									
Solde budgétaire (déficit)									

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 3

Des dépenses par destination et recettes par origine - AMU 6 BR1 2016 6 Fondation AMU

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

BR1 2016	Dépenses de l'organisme								
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total		
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue	0	0	0	0	0	0	0	0	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence							0	0	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master							0	0	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat							0	0	
D105 - Bibliothèques et documentation							0	0	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé							0	0	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies							0	0	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur							0	0	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies							0	0	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement							0	0	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société							0	0	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale							0	0	
D113 - Diffusion des savoirs et musées							0	0	
D114 - Immobilier							0	0	
D115 - Pilotage et support	119 608	119 608	655 945	655 945	25 300	21 505	800 853	797 058	
Étudiants	0	0	0	0	0	0	0	0	=D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants									
D202 - Aides indirectes									
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives									
Total	119 608	119 608	655 945	655 945	25 300	21 505	800 853	797 058	

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	-325 081
------------------------------------	----------

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subventions pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public									0
Droits d'inscription									0
Formation continue, diplômes propres et VAE									0
Taxe d'apprentissage									0
Contrats et prestations de recherche hors ANR									0
Valorisation									0
ANR investissements d'avenir									0
ANR hors investissements d'avenir									0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région									0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres				172 000	147 077				319 077
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					152 900				152 900
Autres recettes									0
Total	0	0	0	172 000	299 977	0	0	0	471 977

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	-325 081
-----------------------------------	----------

NB1 : Le tableau des recettes par origine doit être renseigné en prévision de recettes et correspondre avec le tableau du solde budgétaire. recettes à mentionner.

Tableau 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CARGES	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016	PRODUITS	Montants	Montants	Montants
Personnel	117 313	2 295	119 608	Subventions de l'Etat	0	0	0
<i>dont charges de pensions civiles*</i>				Fiscalité affectée	0	0	0
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	574 072	81 873	655 945	Autres subventions	427 272	44 705	471 977
TOTAL DES CHARGES (1)	691 385	84 168	775 553	Autres produits	0	0	0
Résultat prévisionnel - bénéfice (3) = (2) - (1)				TOTAL DES PRODUITS (2)	427 272	44 705	471 977
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	691 385	84 168	775 553	Résultat prévisionnel - perte (4) = (1) - (2)	264 113	39 463	303 576
				TOTAL EQUILIBRE de compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	691 385	84 168	775 553

* il s'agit des sous-catégories de comptes prévoyant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'auto-financement (CAF)

	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 264 113	- 39 463	- 303 576
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	583	583
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-	-	-
= CAF ou IAF*	- 264 113	- 38 880	- 302 993
* capacité d'auto-financement ou insuffisance d'auto-financement			

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016	RESSOURCES	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016
Insuffisance d'auto-financement*	264 113	38 880	302 993	Capacité d'auto-financement*	0	0	0
Investissements	10 000	15 300	25 300	Financement de l'actif par l'Etat	0	0	0
Remboursement des dettes financières	0	-	-	Autres ressources	0	0	0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	274 113	54 180	328 293	Augmentation des dettes financières	0	0	0
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)				TOTAL DES RESSOURCES (6)	0	0	0
				PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	-274 113	-54 180	-328 293

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT - APPORT (7) ou PRELEVEMENT	-274 113	-54 180	-328 293
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	0	-1 712	-1 712
Variation de la TRESORERIE - ABONDEMENT (8) ou RELEVEMENT (8)	-274 113	-52 468	-326 581
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	1 041 997	-17 864	1 024 133
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-81 973	31 036	-60 937
Niveau de la TRESORERIE	1 133 970	-48 900	1 085 070

EPSCP - synthèse des documents budgétaires à compter de l'exercice 2016

NB : les tableaux qui diffèrent du "standard GBCP" sont surlignés (tableaux 1, 2, 3, 7, 9, 10, 11 et 12)

N°	Intitulé du tableau	Périmètre	Soumission au CA
1	Tableau emplois	budget de l'établissement	Pour vote
2	Tableau autorisations budgétaires	budget principal budget annexe budget agrégé SIE	Pour vote
3	Tableau dépenses par destination + recettes par origine	budget de l'établissement budget principal budget agrégé	Pour information
4	Tableau équilibre financier	budget de l'établissement	Pour vote
5	Tableau opération pour compte de tiers	budget de l'établissement	Pour information
6	Situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	budget principal budget annexe budget agrégé SIE	Pour vote
7	Tableau plan de trésorerie	budget de l'établissement	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	budget principal budget agrégé	Pour information
9	Tableau agrégé des opérations pluriannuelles	budget de l'établissement	Pour information
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation	budget de l'établissement	Pour vote
11	Tableau UMR	budget de l'établissement	Pour information



Tableau 2
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

	Dépenses						Recettes			
	Montants						Montants			
	AE		CP		RE					
	Budget 2016	variation	budget rectificatif 2016	Budget 2016	variation	budget rectificatif 2016	Budget 2016	variation	budget rectificatif 2016	
Personnel	266 000	48 170	314 170	266 000	48 170	314 170	1 037 120	- 202 380	834 740	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>										Subvention pour charges de service public
Fonctionnement et intervention	710 164	-122 719	587 445	710 164	-122 719	587 445	808 370	- 122 780	685 590	Autres financements de l'Etat
							228 750	- 79 600	149 150	Fiscalité affectée
										Autres financements publics
										Recettes propres
Investissement	10 000	0	10 000	8 500	1 500	10 000	-			Recettes fléchées **
										Financements de l'Etat fléchés
le cas échéant, sur autorisation du contrôleur budgétaire, une ou plusieurs enveloppes* destinées à des contrats de recherche : personnel										Autres financements publics fléchés
										Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	986 164	- 74 549	911 615	984 664	- 73 049	911 615	1 037 120	- 202 380	834 740	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)				50 956			-	129 331	-	Solde budgétaire (déficit)

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 3

Des par destination et recettes par origine - AMU - BP 2016 - Fondation IMERA

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme								
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total		
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue	91 618	91 618	4 647	4 647	0	0	96 265	96 265	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	91 618	91 618	4 647	4 647	0		96 265	96 265	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master							0	0	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat							0	0	
D105 - Bibliothèques et documentation							0	0	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé							0	0	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies							0	0	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur							0	0	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies							0	0	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement							0	0	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société			80 862	80 862			80 862	80 862	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	176 835	176 835	481 728	481 728	10 000	10 000	668 563	668 563	
D113 - Diffusion des savoirs et musées							0	0	
D114 - Immobilier							0	0	
D115 - Pilotage et support	45 717	45 717	17 137	17 137	0		62 854	62 854	
Étudiants	0	0	3 070	3 070	0	0	3 070	3 070	=D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants							0	0	
D202 - Aides indirectes							0	0	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives			3 070	3 070			3 070	3 070	
Total	314 170	314 170	587 445	587 445	10 000	10 000	911 615	911 615	

SOLDE BUDGETAIRE	-76 875
-------------------------	----------------

Tableau des recettes par origine (obligatoire) : Budget agrégé

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subventions pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public									0
Droits d'inscription									0
Formation continue, diplômes propres et VAE									0
Taxe d'apprentissage									0
Contrats et prestations de recherche hors ANR									0
Valorisation									0
ANR investissements d'avenir				492 890					492 890
ANR hors investissements d'avenir									0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région									0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				35 700					35 700
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres				157 000	149 150				306 150
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									0
Autres recettes									0
Total	0	0	0	685 590	149 150	0	0	0	834 740

SOLDE BUDGETAIRE	-76 875
-------------------------	----------------

NB1 : Le tableau des recettes par origine doit être renseigné en prévision de recettes et correspondre avec le tableau du solde budgétaire, recettes à mentionner.

Tableau 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016	PRODUITS	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016
Personnel	206 000	48 170	314 170	Subventions de l'Etat	0		
dont Charges de pensions Civiles				Fiscalité affectée	0		
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	710 164	-117 569	592 595	Autres subventions	860 120	-134 655	745 465
TOTAL DES CHARGES (1)	976 164	-69 399	906 765	Autres produits	4 300		161 300
Résultat prévisionnel, bénéfice (3) = (2) - (1)	60 956	-60 956	0	TOTAL DES PRODUITS (2)	1 037 120	-130 355	906 765
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) * (4)	1 037 120	-130 355	906 765	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 037 120	-130 355	906 765

* 4 page des sous-catégories de comptes et inventaire les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	60 956	- 60 956	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			5 150
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice			2 150
= CAF ou IAF*	60 956	- 60 956	3 000

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016	RESSOURCES	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016
Insuffisance d'autofinancement*	0		0	Capacité d'autofinancement*	60 956	-57 956	3 000
Investissements	10 000		10 000	Financement de l'actif par l'Etat	0	10 000	10 000
Remboursement des dettes financières	0		0	Autres ressources	0		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	10 000		10 000	Augmentation des dettes financières	0		
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)+(5)	50 956		3 000	TOTAL DES RESSOURCES (6)	60 956	-47 956	13 000
				PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)		-47 956	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT - APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	50 956	- 47 956	3 000
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-	81 375	79 875
Variation de la TRESORERIE - ABONDEMENT (9) ou RELEVEMENT (10)	50 956	- 129 331	- 76 875
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	188 320	- 107 206	81 114
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 172 084	- 44 804	- 216 888
Niveau de la TRESORERIE	360 404	- 62 402	298 002

EPSCP - synthèse des documents budgétaires à compter de l'exercice 2016

NB : les tableaux qui diffèrent du "standard GBCP" sont surlignés (tableaux 1, 2, 3, 7, 9, 10, 11 et 12)

N°	Intitulé du tableau	Périmètre	Soumission au CA
1	Tableau emplois	budget de l'établissement	Pour vote
2	Tableau autorisations budgétaires	budget principal budget annexe budget agrégé SIE	Pour vote
3	Tableau dépenses par destination + recettes par origine	budget de l'établissement budget principal budget agrégé	Pour information
4	Tableau équilibre financier	budget de l'établissement	Pour vote
5	Tableau opération pour compte de tiers	budget de l'établissement	Pour information
6	Situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	budget principal budget annexe budget agrégé SIE	Pour vote
7	Tableau plan de trésorerie	budget de l'établissement budget de l'établissement	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	budget principal budget agrégé	Pour information
9	Tableau agrégé des opérations pluriannuelles	budget de l'établissement	Pour information
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation	budget de l'établissement	Pour vote
11	Tableau UMR	-	Pour information

Tableau 2
Autorisations budgétaires



POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

	Dépenses						Recettes		
	Montants			Montants			RE		
	AE	CP	RE	AE	CP	RE	Budget 2016	variation	budget rectificatif 2016
	Budget 2016	variation	budget rectificatif 2016	Budget 2016	variation	budget rectificatif 2016			
Personnel	676 400	16 000	692 400	676 400	16 000	692 400			
dont contributions employeur au CAS Pension									
									Recettes globalisées
Fonctionnement et intervention	5 756 906	1 513 394	7 270 300	5 756 906	1 513 394	7 270 300			Subvention pour charges de service public
									Autres financements de l'Etat
									Fiscalité affectée
									Autres financements publics
									Recettes propres
Investissement	164 845 000	-39 540 672	125 304 328	11 886 924	-34 571	11 852 353	22 151 900	-	22 151 900
									Recettes fléchées **
le cas échéant, sur autorisation du contrôleur budgétaire, une ou plusieurs enveloppes* destinées à des contrats de recherche : personnel							22 151 900		Financements de l'Etat fléchés
									Autres financements publics fléchés
									Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	171 278 306	- 38 011 278	133 267 028	18 320 230	1 494 823	19 815 053	22 151 900	-	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)				3 831 670		2 336 847		- 1 494 823	Solde budgétaire (déficit)

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 3

Des dépenses par destination et recettes par origine - AMU - BR1 2016 - Plan Campus

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE CP	
Formation initiale et continue	0	0	0	0	0	0	0	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence							0	0
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master							0	0
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat							0	0
D105 - Bibliothèques et documentation							0	0
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé							0	0
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies							0	0
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur							0	0
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies							0	0
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement							0	0
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société							0	0
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale							0	0
D113 - Diffusion des savoirs et musées							0	0
D114 - Immobilier	692 400	692 400	7 270 300	7 270 300	125 304 328	11 852 353	133 267 028	19 815 053
D115 - Pilotage et support							0	0
Étudiants	0	0	0	0	0	0	0	=D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants							0	0
D202 - Aides indirectes							0	0
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives							0	0
Total	692 400	692 400	7 270 300	7 270 300	125 304 328	11 852 353	133 267 028	19 815 053

SOLDE BUDGETAIRE

2 336 847

Tableau des recettes par origine (obligatoire) : Budget agrégé

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subventions pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public									0
Droits d'inscription									0
Formation continue, diplômes propres et VAE									0
Taxe d'apprentissage									0
Contrats et prestations de recherche hors ANR									0
Valorisation									0
ANR investissements d'avenir							22 151 900		22 151 900
ANR hors investissements d'avenir									0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région									0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres									0
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									0
Autres recettes									0
Total	0	0	0	0	0	0	22 151 900	0	22 151 900

SOLDE BUDGETAIRE

2 336 847

NB1 : Le tableau des recettes par origine doit être renseigné en prévision de recettes et correspondre avec le tableau du solde budgétaire. recettes à mentionner.

Tableau 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	budget 2016			budget rectificatif 2016			PRODUITS	budget 2016			budget rectificatif 2016		
		variation			variation				variation			variation	
Personnel	676 400		16 000	692 400			Subventions de l'Etat			0			0
							Fiscalité affectée			0			0
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	5 756 906		1 513 394	7 270 300			Autres subventions			6 433 306		1 529 394	7 962 700
							Autres produits						0
TOTAL DES CHARGES (1)	6 433 306		1 529 394	7 962 700			TOTAL DES PRODUITS (2)			6 433 306		1 529 394	7 962 700
Résultat prévisionnel - bénéfice (3) = (2) - (1)							Résultat prévisionnel - perte (4) = (1) - (2)			0			0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)							TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)			0			0

* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur du CA 2 Révisé

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-		0
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		1 411 866	1 411 866
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice		1 411 866	1 411 866
= CAF ou IAF*			
* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement			

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	budget 2016			budget rectificatif 2016			RESSOURCES	budget 2016			budget rectificatif 2016		
		variation			variation				variation			variation	
Insuffisance d'autofinancement*	0			0			Capacité d'autofinancement*			0			0
Investissements	13 704 617		-40 672	13 663 945			Financement de l'actif par l'Etat			0			0
Remboursement des dettes financières	280 000			280 000			Autres ressources			13 984 617		-40 672	13 943 945
							Augmentation des dettes financières			0			0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	13 984 617		-40 672	13 943 945			TOTAL DES RESSOURCES (6)			13 984 617		-40 672	13 943 945
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)							PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)						

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	budget 2016	variation	budget rectificatif 2016
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT - APPORT (7) ou PRELEVEMENT	-		-
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	- 3 831 670	1 477 670	- 2 354 000
Variation de la TRESORERIE - ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	- 3 831 670	- 1 477 670	- 2 354 000
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	-		-
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 48 995 425	2 354 000	- 51 349 425
Niveau de la TRESORERIE	48 995 425	2 354 000	51 349 425

MISSIONS

Présentation CA du 24 Mai 2016

(Aix*Marseille
université

1. Repas en France

Thématique	Actuellement	Pour délibération
<p>Repas en France</p> <p>Ajustement</p>	<p>Remboursement de base=15,25€.</p> <p>Pour les invités :</p> <p>AMU : 45,75€ (base*3)</p> <p>CNRS : 30,5€ (base*2)</p> <p>INSERM : 30€</p> <p>Education nationale : 30,5€ (base*2)</p>	<p>Homogénéisation avec le CNRS: Le plafond maximal pour les invités est de 30,5€.</p> <p>Les frais sont remboursés sur justificatif pour maximum 30,5€.</p>

2. Hébergement en France

Thématique	Actuellement	Pour délibération
<p>Hébergement en France</p> <div data-bbox="235 542 548 702" style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; background-color: #e0e0e0; width: fit-content;"> <p>Précision sur la notion de Frais réels</p> </div>	<p>Le directeur d'unité peut autoriser les dépenses aux frais réels pour l'ensemble des missionnaires sans plafonnement alors que le directeur de composante doit rester dans le plafond voté par le CA.</p>	<p>La règle : les dépenses d'hébergement en France sont limitées aux montants maximum fixés par le Conseil d'Administration (90 € en Province et 120 € à Paris).</p> <p>Pour des cas très exceptionnels, une demande d'autorisation permettant de bénéficier de plafonds supérieurs peut être faite au Président (par le Directeur d'Unité de Recherche ou par le Directeur de composante). Le Président pourra autoriser des dépenses maximales égales à 1.5 fois les montants de base autorisés par le CA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hébergement à PARIS : 180 euros maximum au lieu de 120 euros maximum • Hébergement en province : 135 euros maximum au lieu de 90 euros maximum <p>Dans tous les cas, les remboursements se font sur la base de justificatifs (dans la limite des plafonds définis).</p>

3. Déplacements à l'étranger

Thématique	Actuellement	Pour délibération
<p>Déplacements à l'étranger</p> <div data-bbox="230 507 584 890" style="border: 1px solid black; border-radius: 15px; padding: 10px; background-color: #cccccc; text-align: center; width: fit-content; margin: 10px auto;"> <p>Homogénéisation composantes et recherche</p> </div>	<p>Le directeur d'unité a le choix entre 2 modalités de remboursement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aux frais réels • Au perdiem, avec une dégressivité au-delà du 30^{ème} jour <p>Le directeur de composante ne peut rembourser que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aux frais réels plafonnés au perdiem <p>(CNRS et INSERM : Remboursement au perdiem avec une dégressivité au-delà du 30^{ème} jour)</p>	<p>Les directeurs d'unités de recherche et les directeurs de composante ont le choix entre 2 modalités de remboursement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aux frais réels plafonnés au perdiem (remboursement sur justificatifs uniquement) • De manière forfaitaire au perdiem, avec une dégressivité au-delà du 30^{ème} jour et uniquement de manière exceptionnelle. Ce type de remboursement doit être choisi par l'ordonnateur pour des cas exceptionnels et notamment pour les déplacements dans les régions/pays où l'obtention de justificatifs est difficile (seul le justificatif d'hébergement est nécessaire pour bénéficier de ce type de remboursement).

Vote du Conseil d'Administration

Les points votés sont applicables à compter du 25 mai 2016 jusqu'au 31 décembre 2017, date à laquelle le CA devra se prononcer à nouveau.

Schéma directeur des Ressources Humaines

Une démarche projet

Conseil d'administration
24 mai 2016

Sommaire

- 1. RAPPELS SUR LE CADRE ET LE PROCESSUS**
- 2. METHODOLOGIE PROPOSEE POUR L'ETAPE 1**

Sommaire

- 1. RAPPELS SUR LE CADRE ET LE PROCESSUS**
2. METHODOLOGIE PROPOSEE POUR L'ETAPE 1

1. Contexte

Aix Marseille Université, après trois ans consacrés à la construction de son modèle organisationnel politique et administratif, se projette dans une réflexion sur sa stratégie de moyen terme.

- **Sur le volet formation , le schéma directeur de l'offre de formation identifiera les axes de développement majeurs en matière de pédagogie ; l'atelier MOF proposera un cadrage de moyens, exploité ensuite par les ateliers des champs disciplinaires.**
- **Sur le volet recherche, le COS proposera des lignes de force pour la période 2017-2022**

Dans un contexte contraint, Aix Marseille Université s'inscrit dans une démarche de pilotage dynamique et prospectif de ses RH et ce en lien avec la réflexion sur la stratégie



2. Objectif



UNE DEMARCHE D'ETABLISSEMENT PROSPECTIVE

2. Objectif : volet collectif

- Une gestion anticipée des ressources humaines

Extrait Guide de la GRH de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique :

*«La GRH du secteur public a l'obligation d'être performante, c'est-à-dire de satisfaire au mieux et au meilleur coût les besoins des services publics, ce qui suppose de valoriser les qualifications et les compétences de ses agents... Pour cela, **les administrations doivent être capables de gérer en anticipant.**»*

- Une démarche permettant de faciliter l'adéquation des ressources aux nouveaux besoins
 - ◉ Évolution des priorités
 - ◉ Nouvelles manières d'exercer nos missions...
- Une réflexion qui doit permettre d'optimiser l'efficacité de l'action à court et moyen termes
- Se donner l'outil permettant une adaptation fluide à la stratégie d'établissement

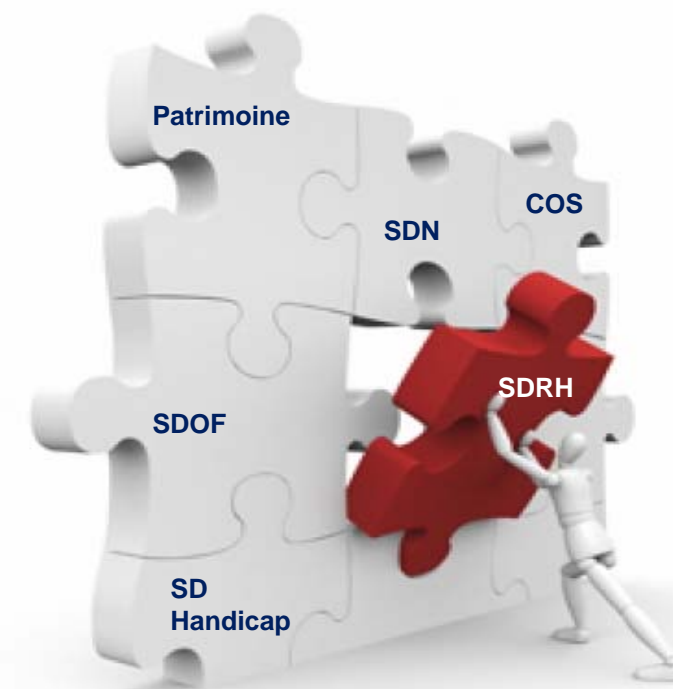
2. Objectif : volet individuel

- **Permettre à chaque personnel**
 - ⊙ De mieux situer son activité
 - ⊙ D'identifier les axes et les moyens de son évolution
- **Et ainsi lui donner les clés**
 - ⊙ Pour devenir acteur de son parcours professionnel dans l'université

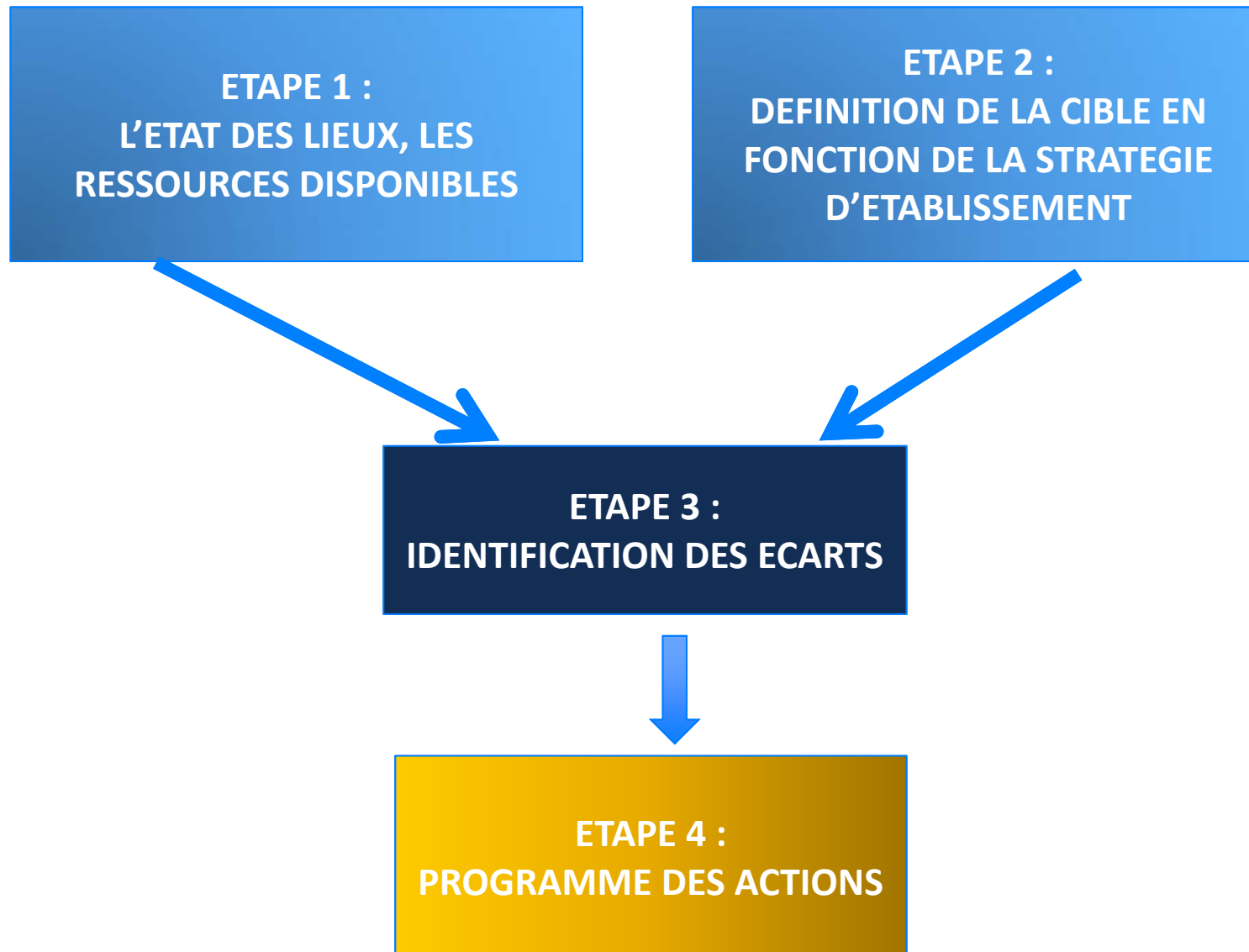
2. Objectif : une démarche globale

L'élaboration du schéma directeur des Ressources Humaines vient compléter la démarche globale de structuration en appui à la stratégie de l'Établissement

ENJEU :
520 M€
7700
personnels



3. Les étapes



Objet de l'étape 1 : Etat des lieux, ressources disponibles

Faire une analyse détaillée de l'existant

**couvrant l'ensemble des ressources mobilisées
actuellement au sein d'Aix Marseille Université**

**afin de caractériser, qualitativement et
quantitativement, les ressources humaines de
l'Etablissement.**

Objet de l'étape 2 : Définition de la cible en fonction de la stratégie de l'Etablissement

Identifier les évolutions stratégiques souhaitées en fonction des priorités émises

notamment pour la formation et la recherche,

mais également en matière d'organisation

à la fois sur le volet emplois et sur le volet des compétences qui seront requises à terme.

Objet de l'étape 3 : Identification des écarts

Repérer les écarts entre les effectifs et les compétences disponibles aujourd'hui,

les effectifs et compétences mobilisables demain

les effectifs et compétences nécessaires demain

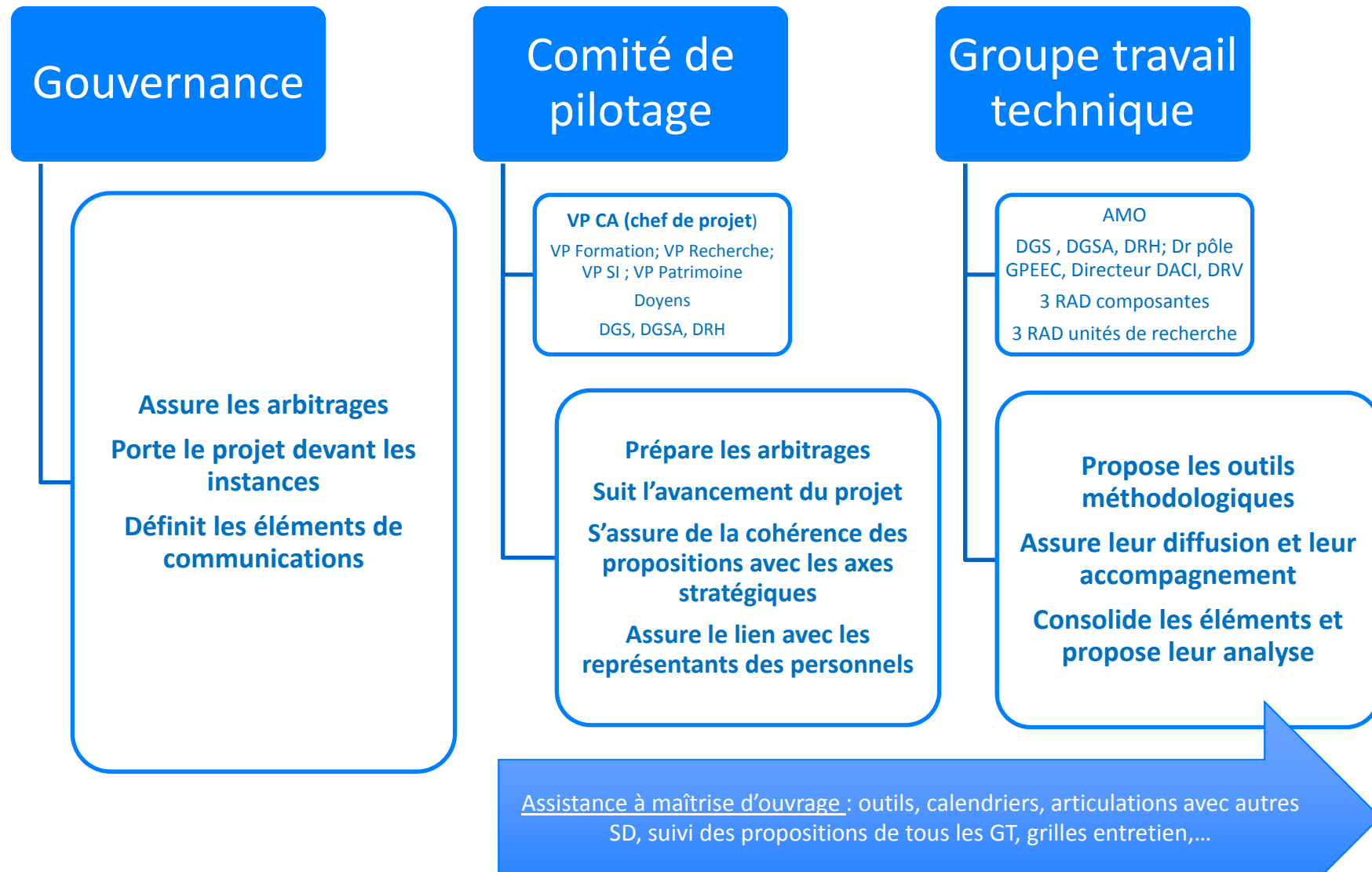
Objet de l'étape 4 : Plan d'action pour réduire les écarts

Définir les opérations nécessaires et les positionner dans le temps pour atteindre les cibles définies,

réaliser les ajustements nécessaires pour combler l'écart d'effectifs et de compétences entre les ressources actuelles et les besoins de demain.

Cet ajustement peut se faire en agissant dans plusieurs directions et en agissant notamment sur les leviers « promotion, formation, mobilité et recrutement ».

4. Les acteurs : sollicités tout au long du projet



4. Les acteurs : le groupe de travail technique

NOM	Prénom	Fonction
ESCALIER	Dominique	DGS
ABDELLAOUI	Mohamed	Responsable Administratif IMPGT
BERNARD	Caroline	DRV
BOCCARDI	Julie	DRH – pôle GPEEC
BOUSSAT	Mathieu	DRH – Pôle GPEEC
DEVARIEUX	Marie Pierre	Responsable Administrative Sciences
DJAMBAZIAN	Philippe	DACI
DONNART	Véronique	DRH
KNIAZEFF	Evelyne	Responsable Administrative IUT
KOUHANA	David	DRH – Pôle Masse Salariale
MAUDUECH	Isabelle	Secrétaire Générale GREQAM
MAURIC	Natacha	Responsable Direction Administrative Maison de la Recherche
PARIS	Antoine	Coordonnateur administratif Schéma Directeur Offre de Formation
POTIER	Jean-Philippe	DGSA
SABOUNE	Khaled	E-C IMPGT
SOLO	Pascale	Responsable Administrative Médecine
SOMMERVOGEL	Alain	Assistance à maîtrise d'Ouvrage

- Démarrage des travaux en septembre 2015
- Groupe pluridisciplinaire : représentants de Directions Centrales, Composantes, Unités de recherche
- 6 réunions de réflexion sur la méthodologie et de formalisation des outils

Sommaire

1. RAPPELS SUR LE CADRE ET LE PROCESSUS
- 2. METHODOLOGIE PROPOSEE POUR L'ETAPE 1**

ETAPE 1 : ETAT DES LIEUX

Que cherche-t-on ?

- ⊙ Une photographie complète
- ⊙ Qui soit objective et objectivable
- ⊙ Qui soit utile et **utilisable dans les étapes suivantes**
- ⊙ Qui soit donc précise
- ⊙ Qui soit claire
- ⊙ Et acquise avec une méthodologie explicable et considérée comme sérieuse/crédible

En prenant en compte

- ⊙ Les difficultés sur les outils
 - ⊙ HARPEGE unique en cours de mise en qualité des données
 - ⊙ Pas d'outil de fiche de poste ni d'entretien pro
 - ⊙ Des données parcellisées à différents endroits (DRH, DRV, composantes, ...)
- ⊙ Les délais raisonnables de production

ETAT DES LIEUX

Des données quantitatives

- ⊙ C'est l'à plat de la photo, le réalisé actuel

Des données qualitatives

- ⊙ C'est la profondeur, l'explication

A mettre en relation

RISQUES

Faire de l'à peu près
Etre trop ambitieux au regard des
moyens et du temps

ENJEUX

Complétude et fiabilité des
données
Base incontestable de la suite

ETAT DES LIEUX

LES DONNEES QUANTITATIVES

- ⊙ Données postes/personnes – global/par structure – actuelles et prévisionnelles – comparatives avec d'autres structures...
- ⊙ Données MS – actuelles et prévisionnelles...

LES DONNEES QUALITATIVES

Les organisations et leurs impacts

« L'environnement » au sens large (social, attractivité, ...)

Les métiers et leurs évolutions

ETAT DES LIEUX

• DONNEES QUANTITATIVES

- ⊙ Postes (plafonds)
- ⊙ Effectifs (personnes physiques ; ETPT et/ou ETP)
- ⊙ Répartition par affectation (composantes/Services, unités recherche)
- ⊙ Répartition par corps et grades
- ⊙ Répartition par

- Connaissance des coûts
- Scenarii/formation, parcours, mobilité prof.

- fonction (BIATSS) : référentiel national enrichi/familles professionnelles/emplois types

- CNU (EC) ou spécialité (E)

- ⊙ Pyramides des âges
- ⊙ Focus contractuels recherche
- ⊙ Données de masse salariale
- ⊙

Lien avec GT MOF du SDOF

Vocabulaire :

- Postes (budgétaires)
- Emplois (métiers)

• DONNEES QUALITATIVES

- ⊙ L'existant en matière de développement des compétences
- ⊙ L'existant en matière d'accompagnement social de la vie professionnelle
- ⊙ L'existant en matière d'accompagnement du handicap
- ⊙ Attractivité et développement des carrières
- ⊙ Impact des organisations
- ⊙ Evolution des métiers et des compétences

Données quantitatives

- Lien avec Bilan social
- Lien avec fiabilisation données HARPEGE (d'où le décalage de calendrier du SDRH)
- Un certain nombre de données feront l'objet de
 - ◉ Ratios
 - ◉ Comparaison avec d'autres établissements (UPMC, Strasbourg) et avec les chiffres nationaux (source : MENESR)

Limite : nous ne connaissons que les personnels AMU, pas ceux des EPST qui travaillent au sein des UMR

Données qualitatives : «l'environnement »

- ⊙ **L'existant en matière de développement des compétences**
 - Formation : données des différents acteurs de la formation continue des personnels (DRH, SCD, CIPE)
- ⊙ **L'existant en matière d'accompagnement social de la vie professionnelle**
 - Éléments provenant du SCASC
- ⊙ **L'existant en matière d'accompagnement du handicap**
 - Sera traité dans le cadre de l'état des lieux SDH
- ⊙ **Attractivité et développement des carrières**
 - Promotions
 - Mobilité
 - indemnitaire

Données qualitatives

⊙ Impact des organisations

● Objectifs :

- connaître les organisations et identifier comment elles mobilisent les ressources humaines de l'établissement
- Identifier les postes sensibles/stratégiques, les besoins en compétences, les évolutions prévisibles des métiers

3 cibles :

- Composantes
- Unités de recherche
- Services communs et directions centrales

3 méthodes tenant compte de la volumétrie et des actions déjà conduites au sein de l'établissement

Emplois sensibles/stratégiques : ce sont des emplois qui vont se libérer

- Et qu'il est indispensable de remplacer (qualité, continuité, compétence unique, départs en nombre sur une même fonction,...)
- Ou qui sont à positionner sur des métiers nouveaux (redéploiements)

Les organisations : les composantes

- Un entretien stratégique (Directeur + RAD)
- A partir d'un cadre de questionnement connu à l'avance

Porte
pour
l'essentiel
sur BIATSS

-
E et EC :
SDOF/COS

⊙ ORGANISATION DE LA COMPOSANTE

- Géographie : mono ou multi sites
- Organisation administrative, pédagogique, recherche
- Mutualisations fonctions BIATSS intra ou inter composante(s)
- Identifications fonctions assurées à plusieurs niveaux
- Organisation du temps de travail

⊙ SWOT

- Points forts et faibles de l'organisation
- Contraintes et opportunités

⊙ IDENTIFICATION DES EMPLOIS SENSIBLES/STRATEGIQUES

- Sur période de 5 ans à venir
- 3 emplois sur le soutien à la formation
- 3 emplois sur fonctions administratives et techniques

Dans la mesure du possible, envoi, avant l'entretien, des données quantitatives issues des application des gestion (HARPEGE, SIFAC, APOGEE, ABYLA).

Ou, a minima, en retour avec la synthèse de l'entretien.

Les organisations : les unités de recherche

- **Même modèle général que pour les composantes mais par le biais d'un questionnaire dématérialisé (gestion du nombre)**
 - ⊙ Organisation de l'unité
 - ⊙ Swot
 - ⊙ Identification emplois sensibles et stratégiques (avec remontées prévues via les composantes).

Remarque :

- *Comment les unités pourront-elles conduire cette analyse de façon pertinente si elles n'intègrent pas les personnels des EPST?*

Les organisations : les services centraux et communs

- Organisation connue et structuration homogène (modèle Origamu)
- Bilan de l'organisation déjà réalisé (identification des points forts et des points de progrès)
- D'où la focalisation sur deux points :
 - ⊙ Identification des emplois sensibles/stratégiques
 - ⊙ Projection sur l'évolution de la répartition interne et de la structuration des emplois à 5 ans en lien avec l'évolution des activités (dématérialisation, technicité grandissante,...)
 - ⊙ Se fera sous une forme dématérialisée.

Données qualitatives

⊙ Les métiers

● Objectif :

- Disposer de cadres de réflexion collective sur les évolutions des métiers

2 publics concernés :

- Enseignants et enseignants-chercheurs
- Personnels BIATSS

- **Evolution des métiers et des compétences : enseignants et EC**

**TRANSITION
ENTRE ETAPE 1
ET ETAPE 2**

**EVOLUTION DANS LE DOMAINE DE
LA PEDAGOGIE**

- **Contenus des enseignements dans les années à venir : SDOF**
- **Evolution dans les méthodes pédagogiques :**
 - 1 atelier par secteur disciplinaire, animé par CIPE
 - Composé d'enseignants et enseignants-chercheurs issus des composantes (élus conseils, responsables formations)
 - Nouvelles formes de pédagogie
 - Impact des nouvelles technologies
 - Quel accompagnement ?

**EVOLUTION DU METIER HORS
PEDAGOGIE**

- **Cadre de réflexion collective sur le métier**
 - 1 atelier par secteur disciplinaire animé par membres COPIL + EC «en situation de responsabilités », désignés par VP F et VPR
 - Composé d'enseignants et enseignants-chercheurs issus des composantes (élus conseils, responsables structures ou formations)
 - évolution constatée , méthodes d'apprentissage et d'adaptation,...
 - Attractivité des fonctions (directions de composantes, d'unités, responsabilités de formation,...)
 - Quel accompagnement ?

**ENVIRON 100 à 150
personnes dans les deux cas**

**TRANSITION
ENTRE
ETAPE 1 ET
ETAPE 2**

• **Evolution des métiers et des compétences : personnels BIATSS**

**ENTRETIENS AVEC LES EXPERTS
METIERS REGROUPES PAR BAP**

Avec cartographie de la BAP dans AMU

- **Cadre de réflexion sur l'évolution des métiers**
 - Facteurs évolution et leurs impacts
 - Représentations sur les emplois types (émergence, tension,...)
 - Propositions plans d'action (formation, créations viviers,...)
- 1 entretien par BAP pour A,B,C, D, E, F, G (tous experts de la BAP invités)
- 6 entretiens pour BAP J (par regroupements grandes familles pour avoir des groupes taille homogène)

ENVIRON 200 personnes

FOCUS GROUPS

Rencontres entre agents d'une même BAP

- **Cadre de réflexion collective sur le métier**
 - évolution constatée, méthodes d'apprentissage et d'adaptation,...
 - Attractivité du métier
 - Changements à venir
 - Comment les accompagner?
 - 1 focus group pour BAP A,B, C, D, E
 - 3 pour BAP F et pour BAP G (1/Famille pro.)
 - 6 pour BAP J (1/Famille pro)
- Envoi du questionnaire en amont
Tirage au sort en excluant les personnes qui sont experts, jurys concours,...
Groupes d'une quinzaine de participants

ENVIRON 250 personnes

Focus recherche

IL APPARAÎT PERTINENT D'INTÉGRER LES PERSONNELS EPST DANS LE PERIMÈTRE D'ANALYSE DES UNITÉS DE RECHERCHE AFIN QUE LA RÉFLEXION SOIT COMPLÈTE ET PARTAGÉE

- ⊙ Modalités proposées
 - Courrier Président aux EPST
 - Précisant le contexte et la démarche
 - Leur demandant les éléments statistiques principaux (non nominatifs) qui sont utiles
 - Avec indication qu'un retour leur sera fait pour chaque unité
 - Avantages :
 - On maîtrise le temps
 - On ne sollicite pas deux fois les unités (une fois pour identifier les personnels EPST, une fois dans le cadre de la démarche proprement dite)
 - ***On pourrait envisager une démarche de dialogue partagé sur les moyens RH des unités pour la période du contrat***

Calendrier prévisionnel revu

